

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 02/08/2024 - 38546 - 2003 B 04343 - 552 059 024 - THALES

# COMPTES THALES SOCIETE MERE

AU 31 DÉCEMBRE 2023



Certifiés conformes

P. Casie

Informations présentant un caractère confidentiel (Article L225-37, al.5 du Code de Commerce)

**THALES GROUP CONFIDENTIAL**

## 7.2.2 Comptes de Thales société mère

### 7.2.2.1 Compte de résultat par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Refacturation des loyers et travaux immobiliers		217,3	211,5
Études		31,1	36,5
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>248,4</b>	<b>248,0</b>
Redevances		296,7	259,1
Refacturation des frais		312,9	248,6
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>609,6</b>	<b>507,7</b>
Reprises sur provisions		16,9	15,7
Transfert de charges		7,4	10,5
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>882,3</b>	<b>781,9</b>
Achats et variations de stocks		(76,1)	(72,4)
Autres charges externes		(571,4)	(495,7)
Impôts et taxes		(15,1)	(12,7)
Frais de personnel		(258,3)	(241,2)
Dotations aux amortissements		(16,7)	(16,2)
Dotations aux provisions		(16,1)	(33,1)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(953,7)</b>	<b>(871,3)</b>
<b>BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>	<b>note 3</b>	<b>(71,4)</b>	<b>(89,4)</b>
Intérêts financiers assimilés nets		(233,1)	(27,1)
Revenus de participation		1 561,6	1 102,0
Autres revenus financiers		78,2	126,0
Autres charges financières		(43,4)	(20,2)
<b>Résultat financier</b>	<b>note 4</b>	<b>1 363,3</b>	<b>1 180,7</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 291,9</b>	<b>1 091,3</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>note 5</b>	<b>(15,3)</b>	<b>24,5</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 276,6</b>	<b>1 115,8</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>note 6</b>	<b>30,4</b>	<b>7,0</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 307,0</b>	<b>1 122,8</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

## 7.2.2.2 Bilan

### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/23	31/12/22
Immobilisations corporelles et incorporelles, net	note 7	112,3	74,8
Titres de participation	note 8	19 531,8	14 399,9
Actions propres non affectées à des plans	note 14	476,3	382,3
Autres immobilisations financières	note 9	816,6	617,3
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>20 937,0</b>	<b>15 474,3</b>
Stocks et en-cours		1,0	3,7
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	note 16	1,1	0,1
Clients et effets à recevoir	note 16	274,0	206,1
Autres créances	note 16	321,6	240,7
Comptes-courants des sociétés du Groupe	note 10	2 702,7	2 820,8
Valeurs mobilières de placement	note 11	100,0	200,0
Disponibilités	note 11	3 341,3	4 119,7
<b>Total actif circulant</b>		<b>6 741,7</b>	<b>7 591,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 678,7</b>	<b>23 065,4</b>

### Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/23	31/12/22
Capital social		630,6	640,2
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		3 705,6	4 076,5
Réserves et report à nouveau		2 686,1	2 196,8
Résultat		1 307,0	1 122,8
<b>Total capitaux propres</b>	<b>note 13</b>	<b>8 329,3</b>	<b>8 036,3</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>note 17</b>	<b>229,9</b>	<b>204,7</b>
Dettes financières	note 12	7 446,5	4 577,3
Comptes-courants des sociétés du Groupe	note 10	11 117,5	9 785,5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	note 16	34,4	29,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	note 16	213,7	96,1
Autres dettes	note 16	307,4	336,2
<b>Total dettes</b>		<b>19 119,5</b>	<b>14 824,4</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 678,7</b>	<b>23 065,4</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

### 7.2.2.3 Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
<b>Résultat net</b>		<b>1 307,0</b>	<b>1 122,8</b>
<b>À ajouter (déduire) :</b>			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorp.	note 7	16,7	16,2
Dotations (reprises) aux provisions pour retraite et avantages à long terme	note 17	12,1	(28,1)
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciation de titres et risques filiales	note 4	26,4	(79,5)
Autres éléments		(28,3)	1,6
<b>Autofinancement d'exploitation</b>		<b>1 333,9</b>	<b>1 033,0</b>
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges d'exploitation		44,0	161,1
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>- I -</b>	<b>1 377,9</b>	<b>1 194,1</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(55,0)	(18,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	0,6
<b>Investissement net d'exploitation</b>		<b>(55,0)</b>	<b>(18,3)</b>
Investissements dans les filiales et participations	note 8	(5 279,4)	(39,3)
Cessions de filiales et participations	note 8	131,1	—
Diminution (augmentation) des autres placements		100,0	(200,0)
Diminution (augmentation) des autres immob. financières et actions propres		(662,6)	(362,4)
Augmentation (diminution) des comptes-courants débiteurs		92,4	(679,5)
<b>Investissement financier net</b>		<b>(5 618,5)</b>	<b>(1 281,2)</b>
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- II -</b>	<b>(5 673,5)</b>	<b>(1 299,5)</b>
Distributions de dividendes	note 13	(633,5)	(563,4)
Augmentation de capital (levées d'options de souscription)		—	—
Augmentation des dettes financières		3 571,7	76,7
Remboursement des dettes financières		(758,9)	(636,1)
Augmentation (diminution) des comptes-courants créditeurs		1 344,9	1 070,2
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>- III -</b>	<b>3 524,2</b>	<b>(52,6)</b>
<b>ÉCART DE CONVERSION DES COMPTES EN DEVISES</b>	<b>- IV -</b>	<b>(7,0)</b>	<b>6,3</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(778,4)</b>	<b>(151,7)</b>
Disponibilités en début de période		4 119,7	4 271,4
<b>Disponibilités en fin de période</b>		<b>3 341,3</b>	<b>4 119,7</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

### 7.2.2.4 Variation des capitaux propres et autres fonds propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions en circulation <i>(milliers)</i>	Capital	Primes d'émission	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>213 411</b>	<b>640,2</b>	<b>4 076,5</b>	<b>2 308,0</b>	<b>452,2</b>	<b>7 476,9</b>
Affectation du résultat 2021	—	—	—	452,2	(452,2)	—
Dividendes	—	—	—	(563,4)	—	(563,4)
Augmentation de capital	—	—	—	—	—	—
Résultat 2021	—	—	—	—	1 122,8	1 122,8
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>213 411</b>	<b>640,2</b>	<b>4 076,5</b>	<b>2 196,8</b>	<b>1 122,8</b>	<b>8 036,3</b>
Affectation du résultat 2022	—	—	—	1 122,8	(1 122,8)	—
Dividendes (note 13.2)	—	—	—	(633,5)	—	(633,5)
Réduction de capital	(3 201)	(9,6)	(370,9)	—	—	(380,5)
Résultat 2023	—	—	—	—	1 307,0	1 307,0
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>210 210</b>	<b>630,6</b>	<b>3 705,6</b>	<b>2 686,1</b>	<b>1 307,0</b>	<b>8 329,3</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

## Note 1. Principes comptables mis en œuvre

La société anonyme Thales est la société mère du groupe Thales.

Les comptes sociaux annuels de Thales sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

## Note 2. Évolution des participations directes de Thales

### 2023

En février et juillet 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Centelec UK Ltd pour 1 810,0 M€ dans le cadre du reclassement des filiales GTS sous une holding destinée à être cédée à Hitachi Rail.

En septembre 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales SESO SAS pour 4,1 M€.

En octobre 2023, Thales a cédé Thales Avionics Electrical Systems SAS pour 131,1 M€ à Safran Electrical & Power.

En décembre 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales USA Inc pour 3 462,7 M€ dans le cadre du financement de l'acquisition d'Imperva.

### 2022

En septembre 2022, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales Cloud Secure pour 2,8 M€.

En décembre 2022, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales Avionics Electrical Systems SAS pour 25 M€.

## Note 3. Résultat d'exploitation

Outre ses fonctions de société holding (détenation de titres, gestion des fonctions support centrales et centralisation de la trésorerie), la société mère assure la gestion immobilière de ses filiales opérationnelles françaises et exerce une activité propre de recherche en France.

### 3.1 Produits d'exploitation

En conséquence, les produits d'exploitation incluent :

- les refacturations de loyers aux filiales opérationnelles ainsi que des ventes d'études, qui constituent le chiffre d'affaires (248,4 M€ en 2023, contre 248,0 M€ en 2022), pour l'essentiel réalisé en France ;
- les redevances perçues des filiales pour l'exécution des services partagés, ainsi que les refacturations de services et prestations générales et spécifiques fournies aux filiales par la société mère.

### 3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des frais de personnel (salariés de Thales maison mère et dirigeants), de loyers immobiliers et services associés, ainsi que d'autres prestations externes (incluant les prestations de Thales Global Services SAS, société regroupant notamment les services partagés du Groupe).

## Note 4. Résultat financier

### 4.1 Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :

- les intérêts financiers relatifs à la dette nette ;
- les produits et charges liés aux participations directes de Thales (dividendes et dépréciations – Note 8) ;
- la composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées (Note 17) ;
- le résultat de change, tel que décrit dans la Note 20.

### 4.2 Analyse du résultat financier

	Notes	2023	2022
<b>INTÉRÊTS FINANCIERS ASSIMILÉS NETS</b>		<b>(233,1)</b>	<b>(27,1)</b>
<b>Intérêts et produits financiers sur créances financières</b>		<b>197,3</b>	<b>50,5</b>
Intérêts sur comptes courants débiteurs et prêts aux filiales et participations		130,8	38,8
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie		66,5	11,7
<b>Intérêts et charges financières</b>		<b>(412,3)</b>	<b>(65,6)</b>
Intérêts sur comptes courants créditeurs et emprunts aux filiales et participations		(333,2)	(38,7)
Intérêts sur emprunts obligataires et autres dettes financières		(79,1)	(26,9)
<b>Intérêts sur swaps de taux adossés aux dettes financières</b>		<b>(3,3)</b>	<b>(1,0)</b>
<b>Intérêts sur swap de change adossés aux financements des filiales</b>		<b>(14,8)</b>	<b>(11,0)</b>
<b>REVENUS DES PARTICIPATIONS</b>	<b>Note 23</b>	<b>1 561,6</b>	<b>1 102,0</b>
<b>AUTRES REVENUS FINANCIERS</b>		<b>78,2</b>	<b>126,0</b>
Reprises sur provisions liées à des participations <sup>(a)</sup>		3,3	87,2
Reprises sur provisions sur actions propres		–	1,2
Reprises financières sur provision pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	Note 17	–	32,6
Gains de change		14,8	–
Gain sur cession SICAV		59,6	–
Autres		0,5	5,0
<b>AUTRES CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(43,4)</b>	<b>(20,2)</b>
Dotations aux provisions liées à des participations <sup>(a)</sup>		(29,7)	(7,7)
Dotations financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	Note 17	(10,9)	–
Pertes de change		–	(3,7)
Perte sur cession SICAV		–	(6,3)
Autres		(2,8)	(2,5)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>1 363,3</b>	<b>1 180,7</b>

(a) Provisions liées à des participations	2023		2022	
	Reprises	Dotations	Reprises	Dotations
<b>Provisions pour dépréciation de titres :</b>	<b>0,6</b>	<b>(28,5)</b>	<b>79,7</b>	<b>(7,1)</b>
Avimo Group Ltd	—	(10,8)	—	(3,8)
Thales Seso SAS	—	(4,0)	—	—
Thales Security Solutions & Services Company	—	(3,9)	—	—
Thales Europe SAS	—	(3,0)	—	—
Thales Global Services SAS	—	(1,4)	7,4	—
Thales Avionics Electrical Systems SAS	—	—	44,4	—
Crystal SAS	—	—	25,5	—
ODAS	—	—	—	(3,0)
Autres	0,6	(5,4)	2,4	(0,3)
<b>Provision pour risques filiales (note 17.2) :</b>	<b>2,7</b>	<b>(1,2)</b>	<b>7,5</b>	<b>(0,6)</b>
Thales Digital Factory SAS	—	(1,1)	2,8	—
Thales Seso SAS	2,7	—	—	(0,2)
Thales Global Services SAS	—	—	4,7	—
Thales Immobilien Deutschland GmbH	—	—	—	(0,4)
Autres	—	(0,1)	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>3,3</b>	<b>(29,7)</b>	<b>87,2</b>	<b>(7,7)</b>



## Note 5. Résultat exceptionnel

### 5.1 Principes comptables

Le résultat exceptionnel inclut :

- les coûts des restructurations : ces coûts sont essentiellement constitués des indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, des coûts de préavis non effectués, ainsi que des dépenses diverses liées aux fermetures de sites telles que les coûts de remise en état du site restitué ou les mises au rebut d'actifs. L'ensemble de ces coûts ainsi que les coûts liés directement à des mesures de restructuration (déménagement, formation du personnel muté...) sont présentés en « coût des restructurations » au compte de résultat ;

- les plus ou moins-values de cessions d'actifs, en particulier d'activités ou de titres de participation. Par exception aux règles du Plan Comptable Général et afin de donner une information plus fidèle des transactions, les reprises de provisions pour dépréciation de titres et les reprises de provisions pour risques filiales sont intégrées au résultat des cessions ;
- les autres produits et charges provenant d'événements non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

### 5.2 Analyse du résultat exceptionnel

	2023	2022
Coût des restructurations	(9,0)	(5,0)
Dotations aux provisions	(14,5)	(12,0)
Litige <sup>(a)</sup>	(2,7)	39,3
Autres	10,9	2,2
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(15,3)</b>	<b>24,5</b>

(a) En 2022, indemnisation reçue suite à un accord transactionnel relatif à un ancien litige.

## Note 6. Impôts sur les sociétés

### 6.1 Cadre général et principes comptables

Thales a opté, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société tête de Groupe et intègre, à ce titre, la plupart de ses filiales françaises dans le cadre du régime prévu à l'article 223A du Code général des impôts.

En application de la convention d'intégration fiscale conclue entre Thales et ses filiales, les sociétés intégrées supportent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées, du fait des pertes fiscales de certaines filiales, sont conservées chez la société mère et constatées en produit. Cependant la société mère est amenée à supporter la charge d'impôt correspondante lorsque ces filiales redeviennent

bénéficiaires et sont en mesure d'imputer les déficits transmis comme si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

Le taux de l'impôt sur les sociétés, relatif à l'exercice 2023, s'élève à 25,83 % comme en 2022, contribution sociale sur les bénéfices incluse.

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt lié à l'effort de recherche de son établissement de Palaiseau. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

### 6.2 Impôt exigible

Le produit net d'impôt s'analyse comme suit :

	2023	2022
Impôt sur les bénéfices reçu des filiales bénéficiaires	213,6	162,3
Impôt sur les bénéfices dû à l'État	(170,0)	(156,7)
<b>Produit d'intégration fiscale au titre de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>43,6</b>	<b>5,6</b>
Crédit d'impôt recherche	6,7	6,4
Ajustements sur exercices antérieurs et autres impôts	(19,9)	(5,0)
<b>PRODUIT D'IMPÔT</b>	<b>30,4</b>	<b>7,0</b>

### 6.3 Situation fiscale différée

La Société dispose d'économies futures d'impôt issues des décalages temporels entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges (217,8 M€ en base au 31 décembre 2023 contre 188,4 M€ à fin 2022). Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement,

et notamment des provisions pour retraite. Il n'existe plus aucun déficit reportable au 31 décembre 2023.

Les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

## Note 7. Immobilisations corporelles & incorporelles

### 7.1 Principes comptables

Les immobilisations incorporelles (logiciels pour l'essentiel) et corporelles sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties, selon le mode linéaire ou dégressif, sur leur durée probable d'utilisation, généralement estimée à 20 ans pour les constructions, et de 3 à 10 ans pour les autres biens.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

### 7.2 Détail par nature

	31/12/23			31/12/22		
	Valeur brute	Amort. & dépréc. cumulés	Net	Valeur brute	Amort. & dépréc. cumulés	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20,8</b>	<b>(20,8)</b>	<b>0,0</b>	<b>20,9</b>	<b>(20,9)</b>	<b>0,0</b>
Constructions	208,2	(161,1)	47,1	203,3	(167,6)	35,7
Install techniques, matériels et outillages industriels	60,8	(46,6)	14,2	62,7	(47,0)	15,7
Autres	57,6	(6,6)	51,0	34,3	(10,9)	23,4
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>326,6</b>	<b>(214,3)</b>	<b>112,3</b>	<b>300,3</b>	<b>(225,5)</b>	<b>74,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>347,4</b>	<b>(235,1)</b>	<b>112,3</b>	<b>321,2</b>	<b>(246,4)</b>	<b>74,8</b>

### 7.3 Évolution des immobilisations nettes

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur nette au 01/01/2022</b>	<b>0,4</b>	<b>72,3</b>	<b>72,7</b>
Acquisitions	—	18,9	18,9
Dotation aux amortissements	(0,4)	(16,4)	(16,8)
<b>Valeur nette au 31/12/2022</b>	<b>0,0</b>	<b>74,8</b>	<b>74,8</b>
Acquisitions	—	55,0	55,0
Cessions	(0,1)	(28,7)	(28,8)
Amortissements cumulés sur immobilisations sorties	0,1	27,9	28,0
Dotation aux amortissements	—	(16,7)	(16,7)
<b>VALEUR NETTE AU 31/12/2023</b>	<b>0,0</b>	<b>112,3</b>	<b>112,3</b>

## Note 8. Titres de participation

### 8.1 Principes comptables

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Les perspectives de rentabilité sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale. Dans certains cas particuliers (acquisitions récentes, résultats annuels non normatifs...), la valeur terminale est déterminée à partir de projections réalisées sur une durée appropriée. Dans le cas de DIS, les projections ont été établies sur un horizon cohérent avec le plan d'affaires d'acquisition.

Les flux de trésorerie retenus sont issus de l'exercice de prévisions sur deux ans, établi selon les procédures du Groupe, prolongé sur une année supplémentaire. Ces flux reflètent au cas particulier la meilleure estimation du management dans le contexte économique actuel.

Les hypothèses retenues en matière de croissance de l'activité et de valeur terminale sont fondées sur une approche raisonnable et spécifique à chaque secteur (valeur terminale généralement basée sur la moyenne du résultat opérationnel courant des trois années, croissance limitée à 2 %). Le taux d'actualisation retenu en 2023 comme en 2022 s'élève à 8 %.

Dans le cas de l'activité Avionique, les projections de revenus ont été construites avec une hypothèse d'un retour du trafic aérien au niveau d'avant la crise en 2024.

### 8.2 Évolution des titres de participation

Le détail des titres de participation figure dans la Note 23. Leur évolution est présentée ci-après :

	Notes	Valeur brute	Provision	Net
<b>VALEUR AU 01/01/2022</b>		<b>15 620,5</b>	<b>(1 332,5)</b>	<b>14 288,0</b>
<b>Acquisitions/souscriptions et opérations sur le capital</b>		<b>39,3</b>	<b>0,0</b>	<b>39,3</b>
Augmentation du capital de Thales Avionics Electrical Systems SAS		25,0	—	25,0
Souscription au Fonds ACE Aéro partenaires		6,4	—	6,4
Souscription au Fonds MIRIS		5,0	—	5,0
Augmentation du capital de Thales Cloud Securise		2,9	—	2,9
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>(7,1)</b>	<b>(7,1)</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>79,7</b>	<b>79,7</b>
<b>VALEUR AU 31/12/2022</b>		<b>15 659,8</b>	<b>(1 259,9)</b>	<b>14 399,9</b>
<b>Acquisitions/souscriptions et opérations sur le capital</b>		<b>5 279,4</b>	<b>0,0</b>	<b>5 279,4</b>
Augmentation du capital de Thales USA Inc		3 462,7	—	3 462,7
Augmentation du capital de Centelec UK Ltd		1 810,0	—	1 810,0
Augmentation du capital de Thales Seso SAS		4,1	—	4,1
Souscription au Fonds ACE Aéro partenaires		2,6	—	2,6
<b>Cessions/opérations sur le capital</b>		<b>(119,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>(119,6)</b>
Cession des titres Thales Avionics Electrical Systems SAS		(119,6)	—	(119,6)
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>(28,5)</b>	<b>(28,5)</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>—</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>VALEUR AU 31/12/2023</b>		<b>20 819,6</b>	<b>(1 287,8)</b>	<b>19 531,8</b>

## Note 9. Autres immobilisations financières

### 9.1 Principes comptables

Ce poste inclut principalement les contrats de prêt conclus par Thales avec ses filiales et participations, directes et indirectes. On les distingue des conventions de comptes-courants, destinées à assurer la gestion quotidienne des besoins ou excédents de trésorerie (Note 10).

Ce poste inclut également des dépôts versés dans le cadre d'engagements immobiliers et les autres créances de nature financière.

Une dépréciation est constatée en fonction des risques de non recouvrement.

### 9.2 Détail par nature

	Notes	31/12/23			31/12/22		
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts à des filiales et participations directes	Note 23	515,2	—	515,2	512,1	—	512,1
Prêts à d'autres filiales du Groupe		280,7	—	280,7	89,5	—	89,5
Autres immobilisations financières		20,7	—	20,7	15,7	—	15,7
<b>TOTAL</b>		<b>816,6</b>	<b>—</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>	<b>—</b>	<b>617,3</b>

### 9.3 Détail par échéances et par devises

Répartition par échéances	31/12/23	31/12/22
Inférieure à un an	610,0	70,3
De un à cinq ans	12,9	544,6
Supérieure à cinq ans	193,7	2,4
<b>TOTAL</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>

Répartition par devises	31/12/23	31/12/22
Euro	86,2	109,3
Livre sterling	696,4	496,1
Rand d'Afrique du Sud	10,3	11,9
Bath Thaïlandais	23,7	—
<b>TOTAL</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>

## Note 10. Comptes courants des sociétés du Groupe

### 10.1 Cadre général et principes comptables

Les comptes courants des sociétés du Groupe figurant au bilan de Thales maison mère représentent la position, débitrice ou créditrice, de la société mère vis-à-vis de ses filiales, dans le cadre de la centralisation de trésorerie du Groupe.

Dans ce système centralisateur, la trésorerie excédentaire des filiales est, en règle générale, placée auprès de Thales maison mère. En contrepartie, Thales société mère assure le financement des besoins de trésorerie des filiales. Sauf exception, ce système s'applique à l'ensemble des filiales contrôlées majoritairement par Thales.

De par leur nature, les créances et dettes auprès des sociétés du Groupe ont une échéance inférieure à un an.

### 10.2 Comptes courants débiteurs

		31/12/23	31/12/22
Dettes des filiales et participations directes vis-à-vis de Thales	Note 23	1 731,1	2 132,0
Dettes de Thales Alenia Space (France et Italie) auprès de Thales		457,9	238,7
Dettes d'autres filiales du Groupe vis-à-vis de Thales		513,6	450,1
<b>TOTAL</b>		<b>2 702,6</b>	<b>2 820,8</b>

## 10.3 Comptes courants créditeurs

		31/12/23	31/12/22
Dépôts des filiales et participations directes auprès de Thales	Note 23	7 966,6	7 107,5
Dépôts de Thales Alenia Space (France et Italie) auprès de Thales		439,7	359,3
Dépôts de Thales Australia Ltd auprès de Thales		254,7	100,8
Dépôts d'autres filiales du Groupe auprès de Thales		2 456,5	2 217,9
<b>TOTAL</b>		<b>11 117,5</b>	<b>9 785,5</b>

## Note 11. Disponibilités et autres placements

### 11.1 Principes comptables

Le poste disponibilités comprend les comptes bancaires ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Le poste valeurs mobilières de placement inclut des dépôts auprès de banques de premier rang sur des comptes à terme d'une maturité entre 3 et 12 mois.

### 11.2 Détail du poste « Disponibilités »

La trésorerie disponible figurant à l'actif au 31 décembre 2023 et mobilisable immédiatement s'élève à 3 341,3 M€ (4 119,7 M€ à fin 2022). Ces montants incluent 2 608,2 M€ (3 436,7 M€ à fin 2022) de dépôts bancaires à vue et à terme ou en OPCVM monétaires.

## Note 12. Dettes financières

### 12.1 Principes comptables

Les emprunts sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les primes d'émission ou de remboursement éventuelles sont portées dans la rubrique correspondante du bilan et amorties *pro rata temporis* en résultat financier. Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

### 12.2 Dettes financières par nature

	Taux nominal	31/12/23	31/12/22
Emprunt obligataire, échéance octobre 2031	Fixe 4,25 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance juin 2029	Fixe 3,625 %	500,0	—
Emprunt obligataire, échéance octobre 2028	Fixe 4,125 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance mai 2028	Fixe 1 %	700,0	700,0
Emprunt obligataire, échéance janvier 2027	Fixe 0,25 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance mars 2026	Fixe 0 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance octobre 2025	Fixe 4 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance janvier 2025	Fixe 0,75 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance avril 2024	Fixe 0,875 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance juin 2023	Fixe 0,75 %	—	600,0
NEU CP		1 754,8	562,0
Autres dettes financières		651,7	698,0
Intérêts courus		40,0	17,3
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>		<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'une ligne de crédit bancaire confirmée de 1 500 M€ venant à échéance en décembre 2028. Il n'existe pas de clause de remise en cause d'ici son terme de cette ligne de crédit disponible.

## 12.3 Dettes financières par échéances et devises

Répartition par échéances	31/12/23	31/12/22
Inférieure à un an	2 946,5	1 268,5
De un à cinq ans	3 400,0	2 608,8
Supérieure à cinq ans	1 100,0	700,0
<b>TOTAL</b>	<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

Répartition par devises	31/12/23	31/12/22
Euro	6 825,1	3 968,5
Livre Sterling	621,4	608,8
<b>TOTAL</b>	<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

## Note 13. Capitaux propres

### 13.1 Capital

Le capital social de Thales s'élevé à 630 630 420 € et se compose de 210 210 140 actions de 3 € contre 213 411 309 au 31 décembre 2022. La répartition du capital est présentée ci-après :

	31/12/23			31/12/22		
	Actions	% du capital	% droits de vote	Actions	% du capital	% droits de vote
T.S.A.	54 786 654	26,06 %	36,09 %	54 786 654	25,67 %	35,15 %
État (dont 1 action spécifique)	2 060	—	—	2 060	—	—
Secteur Public <sup>(a)</sup>	54 788 714	26,06 %	36,09 %	54 788 714	25,67 %	35,15 %
Dassault Aviation <sup>(b)</sup>	54 750 000	26,05 %	29,92 %	52 531 431	24,62 %	29,92 %
Thales <sup>(c)</sup>	3 541 786	1,68 %	—	3 277 303	1,53 %	—
Salariés <sup>(d)</sup>	6 109 028	2,91 %	3,84 %	6 330 466	2,97 %	3,81 %
Autres actionnaires	91 020 612	43,30 %	30,15 %	96 483 395	45,21 %	31,12 %
<b>TOTAL <sup>(e)</sup></b>	<b>210 210 140</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>213 411 309</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(a) Aux termes du pacte d'actionnaires avec Dassault Aviation (le « Partenaire Industriel »), le « Secteur Public » est représenté par la société TSA à l'exclusion de l'État directement. La totalité des actions Thales détenues directement et indirectement par l'État français sont inscrites au nominatif pur depuis plus de deux ans et ont donc un droit de vote double au 31 décembre 2023.

(b) Dassault Aviation détient 44 372 918 actions au nominatif pur, dont 36 069 349 actions sont détenues depuis plus de deux ans et ont par conséquent un droit de vote double au 31 décembre 2023, et détient en outre 10 377 082 actions sous la forme au porteur.

(c) L'auto-détention est composée de 44 245 actions au porteur dans le cadre d'un contrat de liquidité et de 3 497 541 actions au nominatif pur.

(d) Cette ligne présente l'actionariat salarié total. À titre d'information, depuis la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, l'actionariat salarié au sens du Code de commerce (art. L. 225-102) exclut les actions attribuées gratuitement en vertu des Plans LTI antérieurs à 2016 (en l'absence de modification des statuts pour les inclure) et s'élève, au 31/12/2023, à 4 870 934 actions et 9 188 903 droits de vote, soit 2,32 % du capital et 3,03 % des droits de vote exerçables.

(e) Par décision du Conseil d'administration du 7 mars 2023 ayant pris effet le 13 mars 2023, le capital a été réduit par annulation de 3 201 169 actions propres représentant environ 1,5 % du capital social au 31/12/2022.

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas de titre donnant accès au capital de la Société.

### 13.2 Réserves et report à nouveau

	31/12/22	Affectation du résultat 2022	Solde du dividende 2022	Acompte sur dividende 2023	31/12/23
Réserve légale	64,0	—	—	—	64,0
Réserve indisponible	8,3	—	—	—	8,3
Réserve ordinaire	128,9	—	—	—	128,9
Autres réserves	0,3	—	—	—	0,3
Report à nouveau	1 995,3	1 122,8	(467,9)	(165,6)	2 484,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 196,8</b>	<b>1 122,8</b>	<b>(467,9)</b>	<b>(165,6)</b>	<b>2 686,1</b>

Au titre de l'exercice 2022, Thales a distribué 615,2 M€ de dividendes (soit 2,94€ par action) dont 147,3 M€ d'acompte sur dividende en décembre 2022, et 467,9 M€ de solde versé en juin 2023.

Au titre de l'exercice 2023, Thales a distribué, en décembre 2023, un acompte sur dividende de 165,6 M€.

## Note 14. Actions propres

### 14.1 Principes comptables

Thales opère sur ses propres actions dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale au Conseil d'administration.

Celles-ci sont comptabilisées et évaluées à chaque clôture en fonction de leur affectation :

- les actions propres non affectées sont inscrites en autres titres immobilisés à leur coût d'acquisition. Lors de la clôture, une dépréciation est le cas échéant constituée si la valeur comptable est devenue supérieure à leur valorisation au cours moyen de bourse du mois de décembre ;
- les actions propres affectées à un plan d'attribution d'actions gratuites et à l'actionariat salarié sont inscrites en valeurs mobilières de placement, soit à leur coût d'acquisition si les actions ont été affectées dès l'origine au plan, soit à leur valeur nette comptable à la date de leur reclassement si elles ont été affectées au plan postérieurement à leur acquisition.

Ces actions ne sont pas évaluées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés. Ainsi :

- les actions attribuées aux salariés de Thales (société mère) font l'objet d'une provision pour charges constatée au passif, linéairement sur la durée du plan (soit 48 mois). Les plans non couverts par des actions attribuées font l'objet également de la constitution d'une provision au passif ;
- les actions attribuées aux autres salariés du Groupe sont maintenues au coût historique dans la mesure où elles sont destinées à être refacturées aux filiales concernées, pour ce même montant.

### 14.2 Évolution des actions propres

#### Évolution en nombre

	2023			2022		
	Actions propres cessibles librement	Actions propres affectées à des plans	Total actions propres	Actions propres cessibles librement	Actions propres affectées à des plans	Total actions propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 277 303</b>	<b>—</b>	<b>3 277 303</b>	<b>456 711</b>	<b>36 464</b>	<b>493 175</b>
Achat dans le cadre du contrat de liquidité	591 432	—	591 432	735 314	—	735 314
Cession dans le cadre de liquidité	(621 129)	—	(621 129)	(781 117)	—	(781 117)
Cession aux salariés (plan d'actionariat)	—	—	—	—	(36 106)	(36 106)
Achat dans le marché	3 713 535	—	3 713 535	2 995 104	—	2 995 104
Livraison d'actions gratuites	(218 186)	—	(218 186)	(129 067)	—	(129 067)
Réduction de capital	(3 201 169)	—	(3 201 169)	—	—	—
Actions reclassées	—	—	—	358	(358)	—
<b>Variation nette</b>	<b>264 483</b>	<b>—</b>	<b>264 483</b>	<b>2 820 592</b>	<b>(36 464)</b>	<b>2 784 128</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3 541 786</b>	<b>—</b>	<b>3 541 786</b>	<b>3 277 303</b>	<b>—</b>	<b>3 277 303</b>

#### Évolution en valeur

Actions propres cessibles librement	2023	2022
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>382,3</b>	<b>34,7</b>
Achat dans le cadre du contrat de liquidité	78,4	74,0
Cession dans le cadre de liquidité	(81,3)	(73,8)
Achat dans le marché	496,0	356,1
Livraison d'actions gratuites	(18,5)	(8,7)
Réduction de capital	(380,6)	—
<b>Au 31 décembre</b>	<b>476,3</b>	<b>382,3</b>
Dépréciation	—	—
<b>Net au 31 décembre</b>	<b>476,3</b>	<b>382,3</b>
Cours moyen de l'action en décembre	135,97 €	120,20 €
<b>Coût des plans en cours (Part Thales SA)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Provision actions gratuites (Note 17.2)	(20,9)	(15,6)
<b>Actions propres affectées à des plans</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>—</b>	<b>3,0</b>
Cession aux salariés (plan d'actionariat)	—	(3,0)
<b>Au 31 décembre <sup>(a)</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>

(a) Actions destinées aux salariés britanniques dans le cadre du plan d'actionariat salarié.

## Note 15. Plans d'attribution aux salariés/d'options aux salariés

Au 31 décembre 2023, sont en vigueur :

- 1 185 575 actions gratuites ;
- 454 500 phantom shares, réglables en trésorerie à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans.

Tous ces plans sont soumis à des conditions de performance internes sur les trois exercices qui suivent leur date d'attribution. Leurs caractéristiques sont décrites dans la section 6.2 du Document d'enregistrement universel 2023.

Il n'y a plus de stocks options exerçables, le dernier plan ayant expiré en septembre 2021.

### 15.1 Attribution d'actions gratuites

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Cours de l'action à la date d'octroi	Solde d'actions gratuites au 31/12/22 <sup>(a)</sup>	Actions attribuées en 2023	Actions annulées en 2023	Actions livrées en 2023	Solde d'actions gratuites au 31/12/23
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	138,55 €	—	286 010	(310)	—	285 700
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	116,00 €	267 485	—	(8 450)	(195)	258 840
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	86,04 €	297 010	—	(6 840)	(850)	289 320
24/11/2020	du 24/11/2020 au 24/11/2024	79,60 €	361 785	—	(9 140)	(930)	351 715
25/09/2019	du 25/09/2019 au 25/09/2023	104,50 €	223 483	—	(10 481)	(213 002)	—
							<b>1 185 575</b>

(a) Après ajustements.

### 15.2 Attribution de phantom shares indexées sur la valeur de l'action Thales

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Solde de phantom shares au 31/12/22 <sup>(a)</sup>	Phantom shares attribuées en 2023	Phantom shares annulées en 2023	Phantom shares livrées en 2023	Solde des phantom shares au 31/12/23
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	—	87 870	(785)	—	87 085
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	83 600	—	(3 285)	—	80 315
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	97 980	—	(1 760)	—	96 220
24/11/2020	du 24/11/2020 au 24/11/2024	196 210	—	(4 580)	(750)	190 880
25/09/2019	du 25/09/2019 au 25/09/2023	128 164	—	(5 580)	(122 584)	—
						<b>454 500</b>

(a) Après ajustements.

## Note 16. Stock, créances et dettes

### 16.1 Stock

À fin 2023, les stocks incluent des travaux dans le cadre des activités immobilières ou de recherche de la Société.

### 16.2 Créances et dettes – Principes comptables

Les dettes et créances commerciales libellées en devises sont revalorisées au cours de clôture.

Thales (société mère) couvre, pour le compte de ses filiales, les risques de change associés à des contrats ou des opérations commerciales courantes.

Les décalages temporaires de trésorerie entre les sommes reçues/versées aux filiales et les encaissements/décaissements de Thales vis-à-vis des banques dans le cadre de la gestion des dérivés de change sont comptabilisés au bilan au sein du poste « Différence de conversion et régularisation de change », en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture.



## 16.3 Créances et dettes par nature

	31/12/23			31/12/22
	Brut	Provision	Net	Net
<b>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</b>	<b>1,1</b>	<b>—</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Clients et effets à recevoir</b>	<b>275,4</b>	<b>(1,4)</b>	<b>274,0</b>	<b>206,1</b>
<b>Autres créances</b>	<b>325,3</b>	<b>(3,7)</b>	<b>321,6</b>	<b>240,7</b>
État, impôt sur les sociétés	94,2	—	94,2	90,8
Créances fiscales et sociales	42,7	—	42,7	43,4
Autres <sup>(a)</sup>	188,4	(3,7)	184,7	106,5
<b>TOTAL</b>	<b>601,8</b>	<b>(5,1)</b>	<b>596,7</b>	<b>446,9</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commande</b>	<b>34,4</b>	<b>—</b>	<b>34,4</b>	<b>29,3</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>213,7</b>	<b>—</b>	<b>213,7</b>	<b>96,1</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>307,4</b>	<b>—</b>	<b>307,4</b>	<b>336,2</b>
Dettes fiscales vis-à-vis des filiales intégrées	69,1	—	69,1	105,3
Dettes fiscales hors IS et sociales	117,4	—	117,4	109,7
Autres <sup>(b)</sup>	120,9	—	120,9	121,2
<b>TOTAL</b>	<b>555,5</b>	<b>—</b>	<b>555,5</b>	<b>461,6</b>

(a) Incluant les charges constatées d'avance (franchises de loyers) et diverses opérations gérées par la Direction de la Trésorerie du Groupe.

(b) Incluant les franchises de loyers et diverses opérations gérées par la Direction de la Trésorerie du Groupe.

## 16.4 Échéancier des créances et des dettes au 31 décembre 2023

	Net	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1,1	1,1	—	—
Clients et effets à recevoir	274,0	274,0	—	—
Autres créances	321,6	306,6	11,1	3,9
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>596,7</b>	<b>581,7</b>	<b>11,1</b>	<b>3,9</b>
Avances et acomptes reçus sur commande	34,4	34,4	—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213,7	213,7	—	—
Autres dettes	307,4	245,3	49,6	12,5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>555,5</b>	<b>493,4</b>	<b>49,6</b>	<b>12,5</b>

## Note 17. Provisions pour risques & charges

### 17.1 Principes comptables

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Il s'agit essentiellement des provisions suivantes :

#### Provisions pour retraite et autres avantages au personnel

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe). Certains cadres dirigeants du Groupe bénéficient par ailleurs d'un régime de retraite supplémentaire.

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

La Société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- la charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre projeté et réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier ;
- l'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

## Provisions pour risques filiales

Les titres de participation détenus par Thales sont évalués à chaque clôture et dépréciés le cas échéant. Lorsque les titres sont intégralement dépréciés et que la quote-part de Thales dans les capitaux propres de la filiale ou participation devient négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

## Provisions pour restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation de la Société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la Société n'attende plus de contrepartie de ces coûts.

## 17.2 Détail des provisions

	31/12/22	Dotations	Reprises	31/12/23
Retraite et autres avantages au personnel (Note 17.3)	100,2	19,9	(7,8)	112,3
Risques filiales	18,2	1,2	(2,8)	16,6
Restructurations	1,4	0,1	(0,6)	0,9
Actions gratuites	15,6	10,4	(5,1)	20,9
Autres	69,3	28,3	(18,4)	79,2
<b>TOTAL</b>	<b>204,7</b>	<b>59,9</b>	<b>(34,7)</b>	<b>229,9</b>

## 17.3 Retraite et autres avantages au personnel

Les provisions constatées au bilan s'analysent de la manière suivante :

	2023		
	Retraite	Autres avantages	Total
<b>Provision au 31 décembre 2022</b>	<b>(96,8)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(100,2)</b>
<b>Reprise nette aux provisions, dont :</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(12,1)</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice :			
Charge financière :			
● Intérêts nets	(3,4)	(0,1)	(3,5)
● Gains (pertes) actuariels	(7,6)	0,2	(7,4)
Prestations et contributions versées	2,8	0,2	3,0
Modification de régime	—	—	—
Autres	0,1	(0,2)	(0,1)
<b>Provision au 31 décembre 2023</b>	<b>(108,8)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(112,3)</b>
<b>Dont :</b>			
● Engagements	(151,2)	(3,5)	(154,7)
● Placements	42,4	—	42,4

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	31/12/23	31/12/22
Taux d'actualisation	3,12 %	3,71 %
Taux d'inflation	2,22 %	2,35 %

## Note 18. Risques juridiques

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, ayant eu au cours des 12 derniers mois ou susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## Note 19. Engagements hors bilan

### 19.1 Avals et cautions

<b>Engagements donnés</b>	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Garanties données par Thales dans le cadre de contrats commerciaux signés par les entités opérationnelles	12 553,0	10 915,7
Garanties données aux banques pour des facilités accordées aux filiales	5 501,4	4 439,7
Contre-garantie donnée aux <i>trustees</i> pour couvrir les obligations de pensions de Thales au Royaume-Uni	70,7	1 095,6
Autres garanties données à des filiales du Groupe	651,6	675,0
Autres garanties données	432,4	436,3
<b>Total</b>	<b>19 209,1</b>	<b>17 562,3</b>
Dont, relatifs aux filiales directes de Thales (note 23)	4 351,7	5 002,1
Dont, relatifs aux autres filiales du Groupe	14 616,9	12 319,4
Dont relatifs aux participations directes et indirectes	240,5	240,8

<b>Engagements reçus</b>	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Abandons de créance consentis avec clause de retour à meilleure fortune à des entreprises liées	–	4,3

### 19.2 Engagements de location immobilière

	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Contrats de location simple	801,5	856,9
à moins d'un an	118,9	120,4
de un à cinq ans	390,3	389,0
à plus de cinq ans	292,3	347,5

## Note 20. Risques de marché

### 20.1 Principes comptables

La Direction de la Trésorerie et des Financements de Thales (société mère) opère sur les marchés financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt et de change du groupe Thales.

#### Instruments dérivés de taux

Thales utilise des instruments dérivés de taux pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt. Ces instruments étant qualifiés en couverture, les résultats correspondants sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert.

#### Instruments dérivés de change

Thales couvre les risques de change nés d'offres commerciales de filiales soumise dans une devise différente de la devise principale de production.

Lorsque l'élément couvert possède une probabilité suffisante de réalisation, les dérivés de change souscrits par Thales auprès de contreparties bancaires sont qualifiés à la comptabilité de couverture. Les gains et les pertes sur les dérivés bancaires sont alors comptabilisés en résultat au même rythme que les gains et pertes réalisés sur les garanties offertes accordées aux filiales, en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture. Les primes d'options de change sont amorties en résultat de manière linéaire sur la durée de la couverture.

Lorsque l'élément couvert ne possède pas une probabilité suffisante de réalisation, les dérivés de change sont qualifiés de position ouverte isolée. Dans ce cas, la valeur de marché du dérivé est comptabilisée au bilan en contrepartie d'un compte d'attente également au bilan. Une provision est constatée en cas de valorisation négative. Cette valorisation prend en compte l'engagement de Thales vis-à-vis des filiales opérationnelles au titre de ces offres.

Thales couvre, pour le compte de ses filiales, les risques de change associés à des contrats fermes et des opérations commerciales courantes. Dans ce cadre, Thales garantit à ses filiales opérationnelles des cours de change spécifiques à chaque transaction et retourne sa position en souscrivant des dérivés de change auprès de contreparties bancaires. Les gains et pertes sur les dérivés bancaires sont comptabilisés en résultat au même rythme que les gains et pertes réalisés sur les garanties accordées aux filiales, en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture.

Thales couvre les risques de change liés à la centralisation de la trésorerie. Les gains et pertes sur les dérivés de change sont compensés par les gains ou pertes résultant de la réévaluation des comptes courants et prêts/emprunts en devises couverts, à l'exception du report/déport du dérivé, qui est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

## 20.2 Gestion du risque de taux

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société détient les instruments dérivés décrits ci-après. Tous ces instruments sont qualifiés en couverture.

Instruments dérivés de taux	31/12/23		31/12/22	
	Nominal	Valeur de marché	Nominal	Valeur de marché
<b>Swaps payeurs taux variable</b>				
● swaps adossés à l'emprunt obligataire 2023	—	—	400,0	(4,0)
● swaps adossés aux NEU CP	1 700,0	(0,5)	512,0	(0,6)
<b>Swaps payeurs taux fixe</b>				
● swaps de refixation/emprunt obligataire 2023	—	—	400,0	3,2
● swaps de pré-couverture de l'emprunt obligataire 2024 <sup>(a)</sup>	—	(0,5)	—	(1,0)
● swap payeur taux fixe adossé à un prêt	—	—	—	—

(a) Swaps de 500 M€ mis en place préalablement à l'émission, retournés à la date d'émission (avril 2018).

## 20.3 Gestion du risque de change

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les instruments dérivés souscrits par Thales auprès des banques sont les suivants :

	31/12/23					31/12/22	
	USD	GBP	Autres	Total	Valeur de marché	Total	Valeur de marché
<b>Couvertures d'offres et opérations commerciales :</b>							
Ventes à terme de devises	3 374,5	1 115,8	1 857,7	6 348,0	19,5	6 834,5	(42,4)
Achats à terme de devises	1 640,2	992,8	2 082,6	4 715,6	—	4 209,4	—
Options vendeuses de devises (call et put)	—	—	—	—	—	40,2	—
Options acheteuses de devises (call et put)	27,2	—	—	27,2	1,3	138,5	3,0
<b>Couvertures liées à la centralisation de trésorerie :</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	1 366,4	1 052,9	304,3	2 723,5	(55,9)	2 005,8	(116,2)
Swaps de change acheteurs de devises	27,2	1 201,5	759,9	1 988,5	—	1 631,2	—
<b>Couvertures d'Acquisition</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	—	—	—	—	(13,2)	—	—
Swaps de change acheteurs de devises	411,8	—	—	411,8	—	—	—
Options vendeuses de devises (call et put)	289,6	—	—	289,6	—	—	—
Options acheteuses de devises (call et put)	1 556,6	—	—	1 556,6	(4,8)	—	—

En parallèle, Thales a accordé à ses filiales opérationnelles, dans le cadre de contrats fermes ou d'opérations commerciales courantes, des garanties de change « miroir ».

Par ailleurs, Thales a accordé à ses filiales opérationnelles des garanties de change dans le cadre d'offres commerciales, ces garanties étant conditionnées à l'obtention des contrats.

## Note 21. Parties liées

### 21.1 Définition

Les parties liées du Groupe sont les suivantes : les actionnaires de Thales société mère (notamment l'État français et Dassault Aviation), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants.

### 21.2 Accords conclus avec les actionnaires de Thales

La section 6.2.3.3 du Document d'enregistrement universel 2023 décrit les principales dispositions relatives au pacte d'actionnaires régissant les relations entre l'État français (le « Secteur Public ») et Dassault Aviation (le « Partenaire Industriel ») au sein de Thales, à la

convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux ainsi qu'à la convention spécifique liant l'État et Thales.

### 21.3 Accords conclus avec Naval Group

Depuis décembre 2011, Thales détient 35 % du capital de la société Naval Group, filiale contrôlée conjointement avec l'État.

l'articulation de l'activité des deux groupes dans le domaine naval (accès au marché, R&D, achats).

Thales et Naval Group ont par ailleurs signé un accord de coopération industriel et commercial qui a pour vocation d'optimiser

### 21.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et au Comité exécutif se décomposent comme suit :

	2023	2022
<b>Avantages à court terme :</b>		
• Rémunérations fixes	6,4	6,0
• Rémunérations variables	7,8	5,8
• Indemnités de départ	—	—
• Charges sociales patronales	5,4	4,7
• Jetons de présence	0,6	0,6
<b>Autres avantages :</b>		
• Avantages postérieurs à l'emploi	2,4	3,1

En cas d'entrée ou de sortie au sein du Comité Exécutif en cours d'année, les rémunérations prises en compte dans le tableau ci-dessus sont celles correspondant à la période de présence au sein de cet organe.

Au 31 décembre 2023, la part des membres du Comité Exécutif dans les engagements de retraite (Note 17.3) s'élève à 12,1 M€.

## Note 22. Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe n'a pas connaissance d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

## Note 23. Filiales et participations

(en millions)

		Données de la Société (en devise locale)				Contribution des filiales et participations aux comptes de Thales (EUR)									
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Titres (valeur brute)	Titres (valeur nette)	Pourcentage du capital détenu	Prêts et avances consentis par Thales et non encore remboursés	Créances	Dettes	Cautions et avals donnés par Thales	Dividendes encaissés par Thales au cours de l'exercice		
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales ou participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société</b>															
<b>1. Filiales</b>															
	GEMALTO B.V	EUR	20,8	104,1	88,6	2 795,2	4 762,4	4 762,4	100 %	€	—	450,0	356,8	0,0	—
	THALES USA INC	USA	75,2	-142,0	4 107,4	388,4	4 173,3	4 173,3	100 %	€	—	230,80	0,0	1 131,2	—
	THALES HOLDING UK PLC	GBP	0,0	-6,5	726,8	389,5	2 571,7	1 870,1	100 %		506,30	532,00	7,6	—	—
	CENTELEC UK LTD	EUR	0,0	7,7	1 810,0	0,0	1 810,0	1 810,0	100 %		—	—	321,6	—	—
	THALES AVS FRANCE SAS	EUR	1 657,3	305,4	213,1	169,0	1 016,0	1 016,0	93 %		—	—	832,8	360,2	105,5
	THALES DMS FRANCE SAS	EUR	2 110,5	365,1	122,2	80,0	802,6	802,6	100 %		—	—	3 290,3	1 323,0	584,3
	THALES IAS FRANCE SAS	EUR	2 082,2	216,5	199,8	307,3	754,9	754,9	100 %		—	0,1	1 557,7	108,4	410,5
	THALES ALENIA SPACE SAS	EUR	0,0	33,3	918,0	563,1	683,1	683,1	67 %		—	—	—	—	90,2
	THALES COMMUNICATION & SECURITE NUMERIQUES SA	EUR	0,0	370,0	669,5	173,4	590,8	590,8	82 %		—	7,0	314,6	—	190,7
	THALES DEUTSCHLAND GMBH	EUR	334,7	-17,4	27,1	282,8	545,0	545,0	100 %		—	—	544,9	15,4	—
	THALES INTERNATIONAL SAS	EUR	0,0	48,4	313,0	44,4	398,5	398,5	100 %		—	9,9	—	6,0	20,7
	AVIMO GROUP Ltd	SGD	0,0	1,9	56,4	-0,1	250,7	102,2	100 %		—	—	36,2	—	0,7
	THALES SERVICES NUMERIQUES SAS	EUR	603,3	30,9	1,5	240,2	237,4	237,4	100 %		—	—	59,6	0,1	41,0
	THALES NETHERLAND BV	EUR	587,0	54,6	29,5	216,5	235,2	235,2	99 %		—	—	395,9	125,3	9,5
	THALES DIGITAL FACTORY	EUR	29,7	-0,3	40,1	-7,9	155,7	0,0	100 %		—	19,6	—	—	—
	THALES UNDERWATER SYST NV	EUR	0,0	0,2	4,5	4,1	129,2	8,9	100 %		—	—	—	420,0	—
	SIFELEC	EUR	0,0	0,8	38,3	4,5	113,8	113,8	100 %		—	—	33,1	—	—
	THALES EUROPE SAS	EUR	0,0	74,4	23,2	17,3	88,2	85,2	100 %		—	152,6	—	—	—
	THALES HOLDING NORWAY AS	NOK	0,0	105,1	419,8	-187,0	77,1	77,1	100 %		—	—	13,8	—	—
	THALES CORPORATE VENTURES SAS	EUR	0,0	0,4	15,0	8,5	73,3	15,3	100 %		—	—	2,6	—	—
	THALES CANADA INC	CAD	307,2	14,1	20,8	14,6	63,6	63,6	100 %		—	16,7	119,0	299,9	11,4
	THALES BELGIUM S.A.	EUR	154,0	15,8	31,9	-3,4	53,2	53,2	100 %		—	—	67,4	150,1	6,7
	THALES SESO SAS	EUR	15,2	-0,8	0,4	9,6	40,5	0,0	100 %		—	7,7	0,1	—	—
	THALES IMMOBILIER GROUPE	EUR	0,0	1,7	20,0	14,2	40,0	35,9	100 %		—	98,0	—	—	3,4
	THALES GLOBAL SERVICES SAS	EUR	874,3	0,8	0,5	24,1	33,4	6,1	100 %		—	144,0	—	0,3	—
	THALES SUISSE SA	CHF	33,0	25,8	40,0	16,2	26,4	26,4	100 %		—	3,2	1,2	64,8	11,5
	CMT MEDICAL TECHNOLOGIES LTD	USD	12,4	-2,1	1,0	23,5	21,8	20,3	100 %		—	0,6	—	—	—
	THALES COMMUNICATIONS Ltda	BRL	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	0,0	100 %		—	—	—	—	—
<b>Total des filiales</b>							<b>19 758,8</b>	<b>18 487,3</b>			<b>506,3</b>	<b>1 672,2</b>	<b>7 955,2</b>	<b>4 004,7</b>	<b>1 486,1</b>
<b>2. Participations</b>															
	NAVAL GROUP	EUR	4 265,6	260,7	563,0	476,4	833,7	833,7	35 %		—	—	—	—	59,1
	TELESPAZIO SpA	EUR	701,2	42,7	50,0	232,6	89,8	89,8	33 %		8,9	—	—	—	11,2
	ELETTRONICA SPA	EUR	—	34,1	—	97,6	26,7	26,7	33 %		—	—	—	—	4,4
	LYNRED	EUR	219,1	8,5	6,0	175,6	26,4	26,4	50 %		—	—	—	—	—
	UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS HOLDING	EUR	—	—	33,9	16,1	24,3	24,3	50 %		—	—	—	—	—
<b>Total des participations</b>							<b>1 000,9</b>	<b>1 000,9</b>			<b>8,9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>74,7</b>
<b>TOTAL (A)</b>							<b>20 759,7</b>	<b>19 488,2</b>			<b>515,2</b>	<b>1 672,2</b>	<b>7 955,2</b>	<b>4 004,7</b>	<b>1 560,8</b>
<b>B. Renseignements détaillés concernant les autres filiales ou participations</b>															
<b>1. Filiales non reprises au paragraphe A</b>															
Filiales françaises						12,3	7,0			—	22,2	7,1	—	0,8	
Filiales étrangères						0,7	0,1			—	—	—	—	—	
<b>Total</b>						<b>13,0</b>	<b>7,1</b>			<b>—</b>	<b>22,2</b>	<b>7,1</b>	<b>—</b>	<b>0,8</b>	
<b>2. Participations non reprises dans le paragraphe A</b>															
Dans des sociétés françaises						26,7	23,7			—	—	—	—	—	
Dans des sociétés étrangères						20,2	12,8			—	36,7	4,3	347,0	—	
<b>Total</b>						<b>46,9</b>	<b>36,5</b>			<b>—</b>	<b>36,7</b>	<b>4,3</b>	<b>347,0</b>	<b>—</b>	
<b>TOTAL (B)</b>						<b>59,9</b>	<b>43,6</b>			<b>—</b>	<b>58,9</b>	<b>11,4</b>	<b>347,0</b>	<b>0,8</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (A + B)</b>						<b>20 819,6</b>	<b>19 531,8</b>			<b>515,2</b>	<b>1 731,1</b>	<b>7 966,6</b>	<b>4 351,7</b>	<b>1 561,6</b>	
<b>Informations relatives aux entreprises liés</b>															
Filiales directes de Thales (A)									515,2	1 672,2	7 955,2	4 004,7	1 560,8		
Filiales directes de Thales (B)									—	22,2	7,1	—	0,8		
Autres filiales du Groupe									—	58,9	11,4	347,0	0,8		

**Prises de participation et franchissements de seuils dans des sociétés françaises  
au cours de l'exercice 2022 et 2023**

Pourcentage de détention Investissement	Au 31/12/22					Au 31/12/23				
	> 5 %	> 20 %	> 33 %	> 50 %	> 66 %	> 5 %	> 20 %	> 33 %	> 50 %	> 66 %
<b>1. En augmentation</b>										
196 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
197 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
198 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
199 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
200 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Centelec UK Ltd	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
<b>2. En diminution</b>										
196 Centelec SAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100 %
Thales Avionics Electrical Systems SAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100 %
199 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Crystal SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Thales Cloud Securise	—	—	—	—	95 %	—	—	—	—	—

## Note 24. Informations sur les succursales existantes (article L. 232-1, II du Code de commerce)

Au 31 décembre 2023, la société Thales a un établissement secondaire enregistré en France au RCS et listé dans le Kbis de la Société.

### 7.2.2.6 Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	640,0	640,1	640,2	640,2	630,6
Nombre des actions ordinaires existantes	213 317 506	213 365 958	213 411 309	213 411 309	210 210 140
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription d'actions	93 803	43 305	0	0	0
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	252,5	237,8	245,2	248,0	248,4
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	479,9	462,7	450,3	1 046,2	1 345,5
Impôt sur les bénéfices	43,1	78,9	50,3	7,0	30,4
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	501,9	509,3	452,2	1 122,8	1 307,0
Résultat distribué	127,3	374,7	543,6	615,2	165,6 <sup>(a)</sup>
<b>3. Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,45	2,54	2,35	4,93	6,55
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,35	2,39	2,12	5,26	6,22
Dividende net attribué à chaque action	0,60	1,76	2,56	2,94	0.80 <sup>(b)</sup>
<b>4. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice, dont :	876	873	849	873	906
● Ingénieurs et cadres	790	792	779	812	848
● Techniciens & agents de maîtrise	86	81	70	61	58
Frais de personnel, dont :	232,1	212,7	222,4	241,2	258,4
● Masse salariale de l'exercice	165,0	151,5	156,6	170,9	184,8
● Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	67,1	61,2	65,8	70,3	73,6

2019 : Capital porté de 639 312 243,0 € à 639 952 518,0 € suite à une augmentation de capital.

2020 : Capital porté de 639 952 518,0 € à 640 097 874,0 € suite à une augmentation de capital.

2021 : Capital porté de 640 097 874,0 € à 640 233 927,0 € suite à une augmentation de capital.

2022 : Capital identique à fin 2021.

2023 : Capital porté de 640 233 927 € à 630 630 420 € suite à une réduction de capital.

(a) Acompte sur dividende.

(b) Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale du 15 mai 2024.





Société anonyme au capital de 630 630 420 €  
Siège social : 4, rue de la Verrerie  
92 190 MEUDON (Hauts de Seine)  
552 059 024 RCS NANTERRE

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 MAI 2024

---

### Extrait de procès-verbal

Le mercredi 15 mai 2023 à 15 heures, les actionnaires de Thales, société anonyme au capital de 630 630 420 € (ci-après la « **Société** »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à l'auditorium de Chateauform' City George V, 28 avenue George V, Paris (8<sup>ème</sup>). Cette Assemblée a été convoquée par le Conseil d'administration suivant un avis de réunion publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°30 du 8 mars 2024 puis un avis de convocation publié dans le BALO n°44 du 10 avril 2024, ainsi que le même jour, un avis de convocation publié dans un journal d'annonces légales, le Journal Spécial des Sociétés.

Un avis de convocation a également été adressé à chaque actionnaire au nominatif.

Cette Assemblée a été retransmise en direct et en intégralité sur un *webcast* vidéo accessible à partir du site internet de Thales. Sa rediffusion vidéo est assurée en différé à partir de ce site internet.

### Constitution du Bureau

**Patrice CAINE**

**Président-Directeur général de la Société**

**Président de l'Assemblée générale mixte**

Monsieur Patrice CAINE, Président-Directeur général de la Société, préside l'Assemblée.

Les sociétés TSA et Dassault Aviation, les deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix, sont représentées, pour la société TSA, par son Président, Monsieur Thierry DISSAUX, et pour la société Dassault Aviation, par Monsieur Loïk SEGALEN, Directeur Général Délégué de Dassault Aviation et administrateur de la Société.

Le Bureau ainsi constitué, conformément aux dispositions des articles R. 225-100 et R. 225-101 du Code de commerce, désigne Madame Isabelle SIMON, Secrétaire Générale du Groupe Thales, comme secrétaire de l'Assemblée.

Il a été établi une feuille de présence, arrêtée sur la base des actionnaires présents, des votes par correspondance et pouvoirs reçus conformément aux dispositions légales, qui a été émarginée par les membres du Bureau en entrant en séance.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, que les actionnaires présents (182), représentés (307), ayant donné pouvoir au Président (2 813) ou voté par correspondance (3 846), soit au total 7 148 actionnaires, possèdent ensemble 180 214 694 actions représentant au total 274 818 795 voix.

L'Assemblée, réunissant 87,71 % du nombre d'actions ayant le droit de vote, soit plus d'un cinquième requis par la loi en matière ordinaire sur première convocation, et du quart requis en matière extraordinaire sur première convocation, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il est en outre indiqué que Thales a reçu des questions écrites de six actionnaires conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce. Les réponses à ces questions ont été mises en ligne le 15 mai 2024 à 12 heures sur le site internet de Thales (rubrique « Assemblée générale ») et ce, conformément à la loi.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée l'ensemble des documents et rapports soumis à celle-ci et qui sont mentionnés au présent procès-verbal conformément à l'article R. 225-106 du Code de commerce.

Messieurs Jean-François GINIES et Vincent GAUTHIER, représentants de la société Ernst & Young Audit, ainsi que Monsieur Dominique MULLER et Madame Ariane MIGNON, représentants de la société Mazars, Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, sont présents.

Avant d'ouvrir la séance, le Président remercie, au nom de la Société et de ses actionnaires, l'ensemble du Conseil d'administration pour la qualité de ses travaux durant l'année 2023, travaux dont il est rendu compte dans le Document d'enregistrement universel.

### **Ouverture de l'Assemblée générale**

Le Président déclare la séance ouverte.

Aucun point ou projet de résolution n'ayant été présenté dans les délais légaux par les actionnaires ou par le Comité Social et Economique Central, l'ordre du jour de l'Assemblée, tel que publié au BALO le 10 avril 2024 est le suivant :

#### **• Points relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :**

1. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023,
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023,
3. Affectation du résultat de la société mère et fixation du dividende à 3,40 € par action au titre de 2023,
4. Ratification du transfert de siège social,
5. Ratification de la cooptation de Monsieur Loïc Rocard en qualité d'administrateur « Personnalité Extérieure »,
6. Renouvellement de Monsieur Loïc Rocard en qualité d'administrateur « Personnalité Extérieure »,
7. Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité,
8. Approbation des éléments de rémunération 2023 versés ou attribués à Monsieur Patrice Caine, Président-Directeur général et seul dirigeant mandataire social,
9. Approbation des informations relatives aux rémunérations 2023 des mandataires sociaux,
10. Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général,

11. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs et revalorisation de l'enveloppe annuelle qui leur est allouée,
12. Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions, avec un prix maximum d'achat de 190 euros par action,

● **Points relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire :**

13. Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
14. Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et possibilité d'un délai de priorité, par offre au public autre que les offres au public visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier,
15. Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier,
16. Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite légale de 15 %,
17. Détermination du prix d'émission dans le cadre d'une augmentation du capital social par émission de titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réalisée en vertu de la 14<sup>ème</sup> ou de la 15<sup>ème</sup> résolution,
18. Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports de titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés tierces dans la limite légale de 10 % du capital de la Société, sans droit préférentiel de souscription,
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toutes autres sommes,
20. Fixation des limites globales des émissions effectuées en vertu des autorisations d'augmentation de capital ci-dessus,
21. Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration d'émettre des actions nouvelles réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne Groupe avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,

● **Points relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :**

22. Pouvoirs pour formalités.
23. Nomination de Madame Ruby McGregor-Smith en qualité d'administratrice « Personnalité Extérieure ».

## **Ouverture de l'Assemblée générale mixte**

En introduction, le Président liste les différents sujets qui seront successivement abordés au cours de cette Assemblée :

- rappel des faits marquants de l'exercice 2023 ;
  - présentation des résultats financiers et extra-financiers 2023, et point sur l'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 ;
  - stratégie et perspectives du Groupe ;
  - gouvernance et rémunération des mandataires sociaux ;
  - rapports des Commissaires aux comptes ;
  - séance de questions-réponses ;
  - vote des résolutions.
- .....

**Vote de résolutions à caractère ordinaire**

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1 023,4 millions d'euros.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance (274 368 812 voix pour, 90 487 voix contre et 364 253 voix non exprimées).*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de la société Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice net de 1 307,0 millions d'euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve en particulier (i) le montant des charges non déductibles (article 39-4 du Code général des impôts) ainsi que (ii) l'impôt supporté à raison de ces charges, mentionnés dans l'Annexe à ces comptes.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance (274 366 929 voix pour, 91 158 voix contre et 365 465 voix non exprimées).*

### TROISIEME RESOLUTION

#### **Affectation du résultat de la société mère et fixation du dividende à 3,40 euros par action au titre de 2023**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, constate que le bénéfice distribuable, composé :

- du bénéfice net comptable de l'exercice 2023	1 307 023 962,01 €
- déduction faite de la dotation à la réserve légale	- €
- augmenté du report à nouveau créditeur au 31 décembre 2023	2 484 612 320,39 €
- augmenté du montant de l'acompte sur dividende de 0,80 € versé le 7 décembre 2023 et prélevé sur le report à nouveau créditeur	165 595 572,00 €
s'élève au total à (en euros).	3 957 231 854,40 €

L'Assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice distribuable de la façon suivante :

- Distribution d'un dividende unitaire de 3,40 euros aux 210 210 140 actions portant jouissance du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 (incluant l'acompte sur dividende de 0,80 euro par action payé le 7 décembre 2023 à valoir sur le dividende 2023)	714 714 476,00 €
- Report à nouveau créditeur, pour le solde	3 242 517 378,40 €

L'Assemblée générale prend acte que, compte tenu de l'acompte sur dividende d'un montant de 0,80 euro par action mis en paiement le 7 décembre 2023 et prélevé sur le report à nouveau créditeur, le solde du dividende à distribuer s'élève à 2,60 euros par action.

La date de détachement du dividende est le 21 mai 2024 et le solde du dividende sera mis en paiement le 23 mai 2024.

Les sommes correspondant aux dividendes qui, conformément aux dispositions du quatrième alinéa de l'article L. 225-210 du Code de commerce, n'auront pas été versées au titre des actions détenues par la Société, seront réaffectées en report à nouveau.

Pour les personnes physiques domiciliées en France n'ayant pas opté de façon expresse, irrévocable et globale pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, le dividende entre en principe dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %. Pour les personnes physiques domiciliées en France ayant effectué une telle option, ce dividende est soumis à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu et ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3, 2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants de dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Montant total de la distribution
2020	1,76 € <sup>(1)</sup>	374 777 030,32 €
2021	2,56 € <sup>(1)</sup>	543 570 552,92 €
2022	2,94 € <sup>(1)</sup>	615 213 587,81€

*(1) 1) Le dividende correspond à l'intégralité des revenus distribués au titre de l'exercice. En cas d'option, le cas échéant, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, la totalité du dividende était éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3, 2° du CGI.*

*Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance (274 757 221 voix pour, 54 245 voix contre et 12 086 voix non exprimées).*

[...]

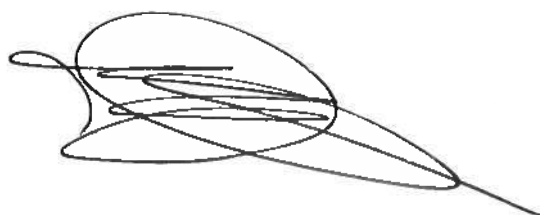
## VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

### Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance (274 802 606 voix pour, 6 491 voix contre et 14 455 voix non exprimées).*

.....



Pour extrait certifié conforme  
Le Secrétaire de l'Assemblée

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

## **Thales**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**MAZARS**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense cedex  
S.A. à directoire et conseil de surveillance  
au capital de € 8 320 000  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Thales

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Thales,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thales relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des comptes.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Evaluation des titres de participation

Point clé de l'audit	Notre réponse
<p>Les titres de participation s'élèvent à un montant net de M€ 19 531,80 au 31 décembre 2023 et représentent un poste significatif de l'état de la situation financière. Ils sont comptabilisés au plus bas de leur valeur comptable ou de leur valeur d'inventaire.</p> <p>Comme indiqué dans la note 8 « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus.</p> <p>Les tests de dépréciation sont réalisés annuellement à la fin de l'exercice afin de mettre cet exercice en cohérence avec le calendrier interne d'établissement des plans stratégiques des entités du groupe. L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Ces éléments peuvent correspondre selon le cas à des éléments patrimoniaux (capitaux propres des entités concernées) ou à des éléments prévisionnels (valeur des flux de trésorerie futurs actualisés).</p> <p>Nous avons donc considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier l'évaluation des titres de participation, nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ concernant les évaluations reposant sur des éléments patrimoniaux :<ul style="list-style-type: none"><li>▶ comparer les capitaux propres retenus aux comptes annuels des entités concernées, qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;</li></ul></li><li>▶ concernant les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, avec l'implication dans l'équipe d'audit de spécialistes en évaluation :<ul style="list-style-type: none"><li>▶ apprécier les projections de flux de trésorerie des entités concernées par rapport à l'environnement économique et financier de chaque activité, et à la performance financière de l'exercice en examinant notamment la cohérence :<ul style="list-style-type: none"><li>▶ des deux premières années de projections de flux de trésorerie avec les données retenues dans le budget du groupe présenté à votre conseil d'administration ;</li><li>▶ des projections de flux de trésorerie des années suivantes avec les dernières estimations de la direction ;</li></ul></li><li>▶ apprécier les hypothèses actuarielles retenues en tenant compte du contexte économique et notamment de facteurs tels que les projections d'inflation ;</li></ul></li></ul>

- ▶ apprécier les hypothèses actuarielles retenues au regard des risques susceptibles d'entraîner une perte de valeur des titres de participation de votre société, tels que ceux induits par le changement climatique ;
- ▶ analyser les différents paramètres composant le coût moyen pondéré du capital appliqué aux projections de flux de trésorerie projetés ;
- ▶ étudier la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus observés.

Enfin, nous avons également examiné le caractère approprié des informations fournies dans la note 8 « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Thales par votre assemblée générale du 25 juin 1983 pour le cabinet MAZARS et du 15 mai 2003 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2023, le cabinet MAZARS était dans la quarante et unième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt et unième année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## ■ Rapport au comité d'audit et des comptes

Nous remettons au comité d'audit et des comptes un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des comptes figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 4 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Dominique Muller

Ariane  
MIGNON

Signature  
numérique de  
Ariane MIGNON  
Date : 2024.03.04  
18:23:46 +01'00'

Ariane Mignon

Jean-François Ginies

Vincent Gauthier

# COMPTES THALES SOCIETE MERE

AU 31 DÉCEMBRE 2023



Informations présentant un caractère confidentiel (Article L225-37, al.5 du Code de Commerce)

**THALES GROUP CONFIDENTIAL**

## 7.2.2 Comptes de Thales société mère

### 7.2.2.1 Compte de résultat par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Refacturation des loyers et travaux immobiliers		217,3	211,5
Études		31,1	36,5
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>248,4</b>	<b>248,0</b>
Redevances		296,7	259,1
Refacturation des frais		312,9	248,6
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>609,6</b>	<b>507,7</b>
Reprises sur provisions		16,9	15,7
Transfert de charges		7,4	10,5
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>882,3</b>	<b>781,9</b>
Achats et variations de stocks		(76,1)	(72,4)
Autres charges externes		(571,4)	(495,7)
Impôts et taxes		(15,1)	(12,7)
Frais de personnel		(258,3)	(241,2)
Dotations aux amortissements		(16,7)	(16,2)
Dotations aux provisions		(16,1)	(33,1)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(953,7)</b>	<b>(871,3)</b>
<b>BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>	<b>note 3</b>	<b>(71,4)</b>	<b>(89,4)</b>
Intérêts financiers assimilés nets		(233,1)	(27,1)
Revenus de participation		1 561,6	1 102,0
Autres revenus financiers		78,2	126,0
Autres charges financières		(43,4)	(20,2)
<b>Résultat financier</b>	<b>note 4</b>	<b>1 363,3</b>	<b>1 180,7</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 291,9</b>	<b>1 091,3</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>note 5</b>	<b>(15,3)</b>	<b>24,5</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 276,6</b>	<b>1 115,8</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>note 6</b>	<b>30,4</b>	<b>7,0</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 307,0</b>	<b>1 122,8</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

## 7.2.2.2 Bilan

### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/23	31/12/22
Immobilisations corporelles et incorporelles, net	note 7	112,3	74,8
Titres de participation	note 8	19 531,8	14 399,9
Actions propres non affectées à des plans	note 14	476,3	382,3
Autres immobilisations financières	note 9	816,6	617,3
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>20 937,0</b>	<b>15 474,3</b>
Stocks et en-cours		1,0	3,7
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	note 16	1,1	0,1
Clients et effets à recevoir	note 16	274,0	206,1
Autres créances	note 16	321,6	240,7
Comptes-courants des sociétés du Groupe	note 10	2 702,7	2 820,8
Valeurs mobilières de placement	note 11	100,0	200,0
Disponibilités	note 11	3 341,3	4 119,7
<b>Total actif circulant</b>		<b>6 741,7</b>	<b>7 591,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 678,7</b>	<b>23 065,4</b>

### Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/23	31/12/22
Capital social		630,6	640,2
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		3 705,6	4 076,5
Réserves et report à nouveau		2 686,1	2 196,8
Résultat		1 307,0	1 122,8
<b>Total capitaux propres</b>	<b>note 13</b>	<b>8 329,3</b>	<b>8 036,3</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>note 17</b>	<b>229,9</b>	<b>204,7</b>
Dettes financières	note 12	7 446,5	4 577,3
Comptes-courants des sociétés du Groupe	note 10	11 117,5	9 785,5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	note 16	34,4	29,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	note 16	213,7	96,1
Autres dettes	note 16	307,4	336,2
<b>Total dettes</b>		<b>19 119,5</b>	<b>14 824,4</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 678,7</b>	<b>23 065,4</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.



### 7.2.2.3 Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022
<b>Résultat net</b>		<b>1 307,0</b>	<b>1 122,8</b>
<b>À ajouter (déduire) :</b>			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorp.	note 7	16,7	16,2
Dotations (reprises) aux provisions pour retraite et avantages à long terme	note 17	12,1	(28,1)
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciation de titres et risques filiales	note 4	26,4	(79,5)
Autres éléments		(28,3)	1,6
<b>Autofinancement d'exploitation</b>		<b>1 333,9</b>	<b>1 033,0</b>
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges d'exploitation		44,0	161,1
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>- I -</b>	<b>1 377,9</b>	<b>1 194,1</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(55,0)	(18,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	0,6
<b>Investissement net d'exploitation</b>		<b>(55,0)</b>	<b>(18,3)</b>
Investissements dans les filiales et participations	note 8	(5 279,4)	(39,3)
Cessions de filiales et participations	note 8	131,1	—
Diminution (augmentation) des autres placements		100,0	(200,0)
Diminution (augmentation) des autres immob. financières et actions propres		(662,6)	(362,4)
Augmentation (diminution) des comptes-courants débiteurs		92,4	(679,5)
<b>Investissement financier net</b>		<b>(5 618,5)</b>	<b>(1 281,2)</b>
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- II -</b>	<b>(5 673,5)</b>	<b>(1 299,5)</b>
Distributions de dividendes	note 13	(633,5)	(563,4)
Augmentation de capital (levées d'options de souscription)		—	—
Augmentation des dettes financières		3 571,7	76,7
Remboursement des dettes financières		(758,9)	(636,1)
Augmentation (diminution) des comptes-courants créditeurs		1 344,9	1 070,2
<b>CASH-FLOW NET DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>- III -</b>	<b>3 524,2</b>	<b>(52,6)</b>
<b>ÉCART DE CONVERSION DES COMPTES EN DEVISES</b>	<b>- IV -</b>	<b>(7,0)</b>	<b>6,3</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(778,4)</b>	<b>(151,7)</b>
Disponibilités en début de période		4 119,7	4 271,4
<b>Disponibilités en fin de période</b>		<b>3 341,3</b>	<b>4 119,7</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

### 7.2.2.4 Variation des capitaux propres et autres fonds propres

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Primes d'émission	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>213 411</b>	<b>640,2</b>	<b>4 076,5</b>	<b>2 308,0</b>	<b>452,2</b>	<b>7 476,9</b>
Affectation du résultat 2021	—	—	—	452,2	(452,2)	—
Dividendes	—	—	—	(563,4)	—	(563,4)
Augmentation de capital	—	—	—	—	—	—
Résultat 2021	—	—	—	—	1 122,8	1 122,8
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>213 411</b>	<b>640,2</b>	<b>4 076,5</b>	<b>2 196,8</b>	<b>1 122,8</b>	<b>8 036,3</b>
Affectation du résultat 2022	—	—	—	1 122,8	(1 122,8)	—
Dividendes (note 13.2)	—	—	—	(633,5)	—	(633,5)
Réduction de capital	(3 201)	(9,6)	(370,9)	—	—	(380,5)
Résultat 2023	—	—	—	—	1 307,0	1 307,0
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>210 210</b>	<b>630,6</b>	<b>3 705,6</b>	<b>2 686,1</b>	<b>1 307,0</b>	<b>8 329,3</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers de la société mère.

## Note 1. Principes comptables mis en œuvre

La société anonyme Thales est la société mère du groupe Thales.

Les comptes sociaux annuels de Thales sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

## Note 2. Évolution des participations directes de Thales

### 2023

En février et juillet 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Centelec UK Ltd pour 1 810,0 M€ dans le cadre du reclassement des filiales GTS sous une holding destinée à être cédée à Hitachi Rail.

En septembre 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales SESO SAS pour 4,1 M€.

En octobre 2023, Thales a cédé Thales Avionics Electrical Systems SAS pour 131,1 M€ à Safran Electrical & Power.

En décembre 2023, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales USA Inc pour 3 462,7 M€ dans le cadre du financement de l'acquisition d'Imperva.

### 2022

En septembre 2022, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales Cloud Secure pour 2,8 M€.

En décembre 2022, Thales a souscrit à l'augmentation de capital de Thales Avionics Electrical Systems SAS pour 25 M€.

## Note 3. Résultat d'exploitation

Outre ses fonctions de société holding (détenation de titres, gestion des fonctions support centrales et centralisation de la trésorerie), la société mère assure la gestion immobilière de ses filiales opérationnelles françaises et exerce une activité propre de recherche en France.

### 3.1 Produits d'exploitation

En conséquence, les produits d'exploitation incluent :

- les refacturations de loyers aux filiales opérationnelles ainsi que des ventes d'études, qui constituent le chiffre d'affaires (248,4 M€ en 2023, contre 248,0 M€ en 2022), pour l'essentiel réalisé en France ;
- les redevances perçues des filiales pour l'exécution des services partagés, ainsi que les refacturations de services et prestations générales et spécifiques fournies aux filiales par la société mère.

### 3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des frais de personnel (salariés de Thales maison mère et dirigeants), de loyers immobiliers et services associés, ainsi que d'autres prestations externes (incluant les prestations de Thales Global Services SAS, société regroupant notamment les services partagés du Groupe).

## Note 4. Résultat financier

### 4.1 Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :

- les intérêts financiers relatifs à la dette nette ;
- les produits et charges liés aux participations directes de Thales (dividendes et dépréciations – Note 8) ;
- la composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées (Note 17) ;
- le résultat de change, tel que décrit dans la Note 20.

### 4.2 Analyse du résultat financier

	Notes	2023	2022
<b>INTÉRÊTS FINANCIERS ASSIMILÉS NETS</b>		<b>(233,1)</b>	<b>(27,1)</b>
<b>Intérêts et produits financiers sur créances financières</b>		<b>197,3</b>	<b>50,5</b>
Intérêts sur comptes courants débiteurs et prêts aux filiales et participations		130,8	38,8
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie		66,5	11,7
<b>Intérêts et charges financières</b>		<b>(412,3)</b>	<b>(65,6)</b>
Intérêts sur comptes courants créditeurs et emprunts aux filiales et participations		(333,2)	(38,7)
Intérêts sur emprunts obligataires et autres dettes financières		(79,1)	(26,9)
<b>Intérêts sur swaps de taux adossés aux dettes financières</b>		<b>(3,3)</b>	<b>(1,0)</b>
<b>Intérêts sur swap de change adossés aux financements des filiales</b>		<b>(14,8)</b>	<b>(11,0)</b>
<b>REVENUS DES PARTICIPATIONS</b>	<b>Note 23</b>	<b>1 561,6</b>	<b>1 102,0</b>
<b>AUTRES REVENUS FINANCIERS</b>		<b>78,2</b>	<b>126,0</b>
Reprises sur provisions liées à des participations <sup>(a)</sup>		3,3	87,2
Reprises sur provisions sur actions propres		–	1,2
Reprises financières sur provision pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	Note 17	–	32,6
Gains de change		14,8	–
Gain sur cession SICAV		59,6	–
Autres		0,5	5,0
<b>AUTRES CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(43,4)</b>	<b>(20,2)</b>
Dotations aux provisions liées à des participations <sup>(a)</sup>		(29,7)	(7,7)
Dotations financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	Note 17	(10,9)	–
Pertes de change		–	(3,7)
Perte sur cession SICAV		–	(6,3)
Autres		(2,8)	(2,5)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>1 363,3</b>	<b>1 180,7</b>

(a) Provisions liées à des participations	2023		2022	
	Reprises	Dotations	Reprises	Dotations
<b>Provisions pour dépréciation de titres :</b>	<b>0,6</b>	<b>(28,5)</b>	<b>79,7</b>	<b>(7,1)</b>
Avimo Group Ltd	—	(10,8)	—	(3,8)
Thales Seso SAS	—	(4,0)	—	—
Thales Security Solutions & Services Company	—	(3,9)	—	—
Thales Europe SAS	—	(3,0)	—	—
Thales Global Services SAS	—	(1,4)	7,4	—
Thales Avionics Electrical Systems SAS	—	—	44,4	—
Crystal SAS	—	—	25,5	—
ODAS	—	—	—	(3,0)
Autres	0,6	(5,4)	2,4	(0,3)
<b>Provision pour risques filiales (note 17.2) :</b>	<b>2,7</b>	<b>(1,2)</b>	<b>7,5</b>	<b>(0,6)</b>
Thales Digital Factory SAS	—	(1,1)	2,8	—
Thales Seso SAS	2,7	—	—	(0,2)
Thales Global Services SAS	—	—	4,7	—
Thales Immobilien Deutschland GmbH	—	—	—	(0,4)
Autres	—	(0,1)	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>3,3</b>	<b>(29,7)</b>	<b>87,2</b>	<b>(7,7)</b>

## Note 5. Résultat exceptionnel

### 5.1 Principes comptables

Le résultat exceptionnel inclut :

- les coûts des restructurations : ces coûts sont essentiellement constitués des indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, des coûts de préavis non effectués, ainsi que des dépenses diverses liées aux fermetures de sites telles que les coûts de remise en état du site restitué ou les mises au rebut d'actifs. L'ensemble de ces coûts ainsi que les coûts liés directement à des mesures de restructuration (déménagement, formation du personnel muté...) sont présentés en « coût des restructurations » au compte de résultat ;

- les plus ou moins-values de cessions d'actifs, en particulier d'activités ou de titres de participation. Par exception aux règles du Plan Comptable Général et afin de donner une information plus fidèle des transactions, les reprises de provisions pour dépréciation de titres et les reprises de provisions pour risques filiales sont intégrées au résultat des cessions ;
- les autres produits et charges provenant d'événements non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

### 5.2 Analyse du résultat exceptionnel

	2023	2022
Coût des restructurations	(9,0)	(5,0)
Dotations aux provisions	(14,5)	(12,0)
Litige <sup>(a)</sup>	(2,7)	39,3
Autres	10,9	2,2
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(15,3)</b>	<b>24,5</b>

(a) En 2022, indemnisation reçue suite à un accord transactionnel relatif à un ancien litige.

## Note 6. Impôts sur les sociétés

### 6.1 Cadre général et principes comptables

Thales a opté, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société tête de Groupe et intègre, à ce titre, la plupart de ses filiales françaises dans le cadre du régime prévu à l'article 223A du Code général des impôts.

En application de la convention d'intégration fiscale conclue entre Thales et ses filiales, les sociétés intégrées supportent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées, du fait des pertes fiscales de certaines filiales, sont conservées chez la société mère et constatées en produit. Cependant la société mère est amenée à supporter la charge d'impôt correspondante lorsque ces filiales redeviennent

bénéficiaires et sont en mesure d'imputer les déficits transmis comme si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

Le taux de l'impôt sur les sociétés, relatif à l'exercice 2023, s'élève à 25,83 % comme en 2022, contribution sociale sur les bénéfices incluse.

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt lié à l'effort de recherche de son établissement de Palaiseau. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

### 6.2 Impôt exigible

Le produit net d'impôt s'analyse comme suit :

	2023	2022
Impôt sur les bénéfices reçu des filiales bénéficiaires	213,6	162,3
Impôt sur les bénéfices dû à l'État	(170,0)	(156,7)
<b>Produit d'intégration fiscale au titre de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>43,6</b>	<b>5,6</b>
Crédit d'impôt recherche	6,7	6,4
Ajustements sur exercices antérieurs et autres impôts	(19,9)	(5,0)
<b>PRODUIT D'IMPÔT</b>	<b>30,4</b>	<b>7,0</b>

### 6.3 Situation fiscale différée

La Société dispose d'économies futures d'impôt issues des décalages temporels entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges (217,8 M€ en base au 31 décembre 2023 contre 188,4 M€ à fin 2022). Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement,

et notamment des provisions pour retraite. Il n'existe plus aucun déficit reportable au 31 décembre 2023.

Les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

## Note 7. Immobilisations corporelles & incorporelles

### 7.1 Principes comptables

Les immobilisations incorporelles (logiciels pour l'essentiel) et corporelles sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties, selon le mode linéaire ou dégressif, sur leur durée probable d'utilisation, généralement estimée à 20 ans pour les constructions, et de 3 à 10 ans pour les autres biens.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

### 7.2 Détail par nature

	31/12/23			31/12/22		
	Valeur brute	Amort. & dépréc. cumulés	Net	Valeur brute	Amort. & dépréc. cumulés	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20,8</b>	<b>(20,8)</b>	<b>0,0</b>	<b>20,9</b>	<b>(20,9)</b>	<b>0,0</b>
Constructions	208,2	(161,1)	47,1	203,3	(167,6)	35,7
Install techniques, matériels et outillages industriels	60,8	(46,6)	14,2	62,7	(47,0)	15,7
Autres	57,6	(6,6)	51,0	34,3	(10,9)	23,4
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>326,6</b>	<b>(214,3)</b>	<b>112,3</b>	<b>300,3</b>	<b>(225,5)</b>	<b>74,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>347,4</b>	<b>(235,1)</b>	<b>112,3</b>	<b>321,2</b>	<b>(246,4)</b>	<b>74,8</b>

### 7.3 Évolution des immobilisations nettes

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur nette au 01/01/2022</b>	<b>0,4</b>	<b>72,3</b>	<b>72,7</b>
Acquisitions	—	18,9	18,9
Dotation aux amortissements	(0,4)	(16,4)	(16,8)
<b>Valeur nette au 31/12/2022</b>	<b>0,0</b>	<b>74,8</b>	<b>74,8</b>
Acquisitions	—	55,0	55,0
Cessions	(0,1)	(28,7)	(28,8)
Amortissements cumulés sur immobilisations sorties	0,1	27,9	28,0
Dotation aux amortissements	—	(16,7)	(16,7)
<b>VALEUR NETTE AU 31/12/2023</b>	<b>0,0</b>	<b>112,3</b>	<b>112,3</b>

## Note 8. Titres de participation

### 8.1 Principes comptables

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Les perspectives de rentabilité sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale. Dans certains cas particuliers (acquisitions récentes, résultats annuels non normatifs...), la valeur terminale est déterminée à partir de projections réalisées sur une durée appropriée. Dans le cas de DIS, les projections ont été établies sur un horizon cohérent avec le plan d'affaires d'acquisition.

Les flux de trésorerie retenus sont issus de l'exercice de prévisions sur deux ans, établi selon les procédures du Groupe, prolongé sur une année supplémentaire. Ces flux reflètent au cas particulier la meilleure estimation du management dans le contexte économique actuel.

Les hypothèses retenues en matière de croissance de l'activité et de valeur terminale sont fondées sur une approche raisonnable et spécifique à chaque secteur (valeur terminale généralement basée sur la moyenne du résultat opérationnel courant des trois années, croissance limitée à 2 %). Le taux d'actualisation retenu en 2023 comme en 2022 s'élève à 8 %.

Dans le cas de l'activité Avionique, les projections de revenus ont été construites avec une hypothèse d'un retour du trafic aérien au niveau d'avant la crise en 2024.

### 8.2 Évolution des titres de participation

Le détail des titres de participation figure dans la Note 23. Leur évolution est présentée ci-après :

	Notes	Valeur brute	Provision	Net
<b>VALEUR AU 01/01/2022</b>		<b>15 620,5</b>	<b>(1 332,5)</b>	<b>14 288,0</b>
<b>Acquisitions/souscriptions et opérations sur le capital</b>		<b>39,3</b>	<b>0,0</b>	<b>39,3</b>
Augmentation du capital de Thales Avionics Electrical Systems SAS		25,0	—	25,0
Souscription au Fonds ACE Aéro partenaires		6,4	—	6,4
Souscription au Fonds MIRIS		5,0	—	5,0
Augmentation du capital de Thales Cloud Securise		2,9	—	2,9
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>(7,1)</b>	<b>(7,1)</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>79,7</b>	<b>79,7</b>
<b>VALEUR AU 31/12/2022</b>		<b>15 659,8</b>	<b>(1 259,9)</b>	<b>14 399,9</b>
<b>Acquisitions/souscriptions et opérations sur le capital</b>		<b>5 279,4</b>	<b>0,0</b>	<b>5 279,4</b>
Augmentation du capital de Thales USA Inc		3 462,7	—	3 462,7
Augmentation du capital de Centelec UK Ltd		1 810,0	—	1 810,0
Augmentation du capital de Thales Seso SAS		4,1	—	4,1
Souscription au Fonds ACE Aéro partenaires		2,6	—	2,6
<b>Cessions/opérations sur le capital</b>		<b>(119,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>(119,6)</b>
Cession des titres Thales Avionics Electrical Systems SAS		(119,6)	—	(119,6)
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>0,0</b>	<b>(28,5)</b>	<b>(28,5)</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>Note 4</b>	<b>—</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>VALEUR AU 31/12/2023</b>		<b>20 819,6</b>	<b>(1 287,8)</b>	<b>19 531,8</b>

## Note 9. Autres immobilisations financières

### 9.1 Principes comptables

Ce poste inclut principalement les contrats de prêt conclus par Thales avec ses filiales et participations, directes et indirectes. On les distingue des conventions de comptes-courants, destinées à assurer la gestion quotidienne des besoins ou excédents de trésorerie (Note 10).

Ce poste inclut également des dépôts versés dans le cadre d'engagements immobiliers et les autres créances de nature financière.

Une dépréciation est constatée en fonction des risques de non recouvrement.

### 9.2 Détail par nature

	Notes	31/12/23			31/12/22		
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts à des filiales et participations directes	Note 23	515,2	—	515,2	512,1	—	512,1
Prêts à d'autres filiales du Groupe		280,7	—	280,7	89,5	—	89,5
Autres immobilisations financières		20,7	—	20,7	15,7	—	15,7
<b>TOTAL</b>		<b>816,6</b>	<b>—</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>	<b>—</b>	<b>617,3</b>

### 9.3 Détail par échéances et par devises

Répartition par échéances	31/12/23	31/12/22
Inférieure à un an	610,0	70,3
De un à cinq ans	12,9	544,6
Supérieure à cinq ans	193,7	2,4
<b>TOTAL</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>

Répartition par devises	31/12/23	31/12/22
Euro	86,2	109,3
Livre sterling	696,4	496,1
Rand d'Afrique du Sud	10,3	11,9
Bath Thaïlandais	23,7	—
<b>TOTAL</b>	<b>816,6</b>	<b>617,3</b>

## Note 10. Comptes courants des sociétés du Groupe

### 10.1 Cadre général et principes comptables

Les comptes courants des sociétés du Groupe figurant au bilan de Thales maison mère représentent la position, débitrice ou créditrice, de la société mère vis-à-vis de ses filiales, dans le cadre de la centralisation de trésorerie du Groupe.

Dans ce système centralisateur, la trésorerie excédentaire des filiales est, en règle générale, placée auprès de Thales maison mère. En contrepartie, Thales société mère assure le financement des besoins de trésorerie des filiales. Sauf exception, ce système s'applique à l'ensemble des filiales contrôlées majoritairement par Thales.

De par leur nature, les créances et dettes auprès des sociétés du Groupe ont une échéance inférieure à un an.

### 10.2 Comptes courants débiteurs

		31/12/23	31/12/22
Dettes des filiales et participations directes vis-à-vis de Thales	Note 23	1 731,1	2 132,0
Dettes de Thales Alenia Space (France et Italie) auprès de Thales		457,9	238,7
Dettes d'autres filiales du Groupe vis-à-vis de Thales		513,6	450,1
<b>TOTAL</b>		<b>2 702,6</b>	<b>2 820,8</b>



## 10.3 Comptes courants créditeurs

		31/12/23	31/12/22
Dépôts des filiales et participations directes auprès de Thales	Note 23	7 966,6	7 107,5
Dépôts de Thales Alenia Space (France et Italie) auprès de Thales		439,7	359,3
Dépôts de Thales Australia Ltd auprès de Thales		254,7	100,8
Dépôts d'autres filiales du Groupe auprès de Thales		2 456,5	2 217,9
<b>TOTAL</b>		<b>11 117,5</b>	<b>9 785,5</b>

## Note 11. Disponibilités et autres placements

### 11.1 Principes comptables

Le poste disponibilités comprend les comptes bancaires ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Le poste valeurs mobilières de placement inclut des dépôts auprès de banques de premier rang sur des comptes à terme d'une maturité entre 3 et 12 mois.

### 11.2 Détail du poste « Disponibilités »

La trésorerie disponible figurant à l'actif au 31 décembre 2023 et mobilisable immédiatement s'élève à 3 341,3 M€ (4 119,7 M€ à fin 2022). Ces montants incluent 2 608,2 M€ (3 436,7 M€ à fin 2022) de dépôts bancaires à vue et à terme ou en OPCVM monétaires.

## Note 12. Dettes financières

### 12.1 Principes comptables

Les emprunts sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les primes d'émission ou de remboursement éventuelles sont portées dans la rubrique correspondante du bilan et amorties *pro rata temporis* en résultat financier. Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

### 12.2 Dettes financières par nature

	Taux nominal	31/12/23	31/12/22
Emprunt obligataire, échéance octobre 2031	Fixe 4,25 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance juin 2029	Fixe 3,625 %	500,0	—
Emprunt obligataire, échéance octobre 2028	Fixe 4,125 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance mai 2028	Fixe 1 %	700,0	700,0
Emprunt obligataire, échéance janvier 2027	Fixe 0,25 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance mars 2026	Fixe 0 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance octobre 2025	Fixe 4 %	600,0	—
Emprunt obligataire, échéance janvier 2025	Fixe 0,75 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance avril 2024	Fixe 0,875 %	500,0	500,0
Emprunt obligataire, échéance juin 2023	Fixe 0,75 %	—	600,0
NEU CP		1 754,8	562,0
Autres dettes financières		651,7	698,0
Intérêts courus		40,0	17,3
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>		<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'une ligne de crédit bancaire confirmée de 1 500 M€ venant à échéance en décembre 2028. Il n'existe pas de clause de remise en cause d'ici son terme de cette ligne de crédit disponible.

## 12.3 Dettes financières par échéances et devises

Répartition par échéances	31/12/23	31/12/22
Inférieure à un an	2 946,5	1 268,5
De un à cinq ans	3 400,0	2 608,8
Supérieure à cinq ans	1 100,0	700,0
<b>TOTAL</b>	<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

Répartition par devises	31/12/23	31/12/22
Euro	6 825,1	3 968,5
Livre Sterling	621,4	608,8
<b>TOTAL</b>	<b>7 446,5</b>	<b>4 577,3</b>

## Note 13. Capitaux propres

### 13.1 Capital

Le capital social de Thales s'élevé à 630 630 420 € et se compose de 210 210 140 actions de 3 € contre 213 411 309 au 31 décembre 2022. La répartition du capital est présentée ci-après :

	31/12/23			31/12/22		
	Actions	% du capital	% droits de vote	Actions	% du capital	% droits de vote
T.S.A.	54 786 654	26,06 %	36,09 %	54 786 654	25,67 %	35,15 %
État (dont 1 action spécifique)	2 060	—	—	2 060	—	—
Secteur Public <sup>(a)</sup>	54 788 714	26,06 %	36,09 %	54 788 714	25,67 %	35,15 %
Dassault Aviation <sup>(b)</sup>	54 750 000	26,05 %	29,92 %	52 531 431	24,62 %	29,92 %
Thales <sup>(c)</sup>	3 541 786	1,68 %	—	3 277 303	1,53 %	—
Salariés <sup>(d)</sup>	6 109 028	2,91 %	3,84 %	6 330 466	2,97 %	3,81 %
Autres actionnaires	91 020 612	43,30 %	30,15 %	96 483 395	45,21 %	31,12 %
<b>TOTAL <sup>(e)</sup></b>	<b>210 210 140</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>213 411 309</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(a) Aux termes du pacte d'actionnaires avec Dassault Aviation (le « Partenaire Industriel »), le « Secteur Public » est représenté par la société TSA à l'exclusion de l'État directement. La totalité des actions Thales détenues directement et indirectement par l'État français sont inscrites au nominatif pur depuis plus de deux ans et ont donc un droit de vote double au 31 décembre 2023.

(b) Dassault Aviation détient 44 372 918 actions au nominatif pur, dont 36 069 349 actions sont détenues depuis plus de deux ans et ont par conséquent un droit de vote double au 31 décembre 2023, et détient en outre 10 377 082 actions sous la forme au porteur.

(c) L'auto-détention est composée de 44 245 actions au porteur dans le cadre d'un contrat de liquidité et de 3 497 541 actions au nominatif pur.

(d) Cette ligne présente l'actionariat salarié total. À titre d'information, depuis la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, l'actionariat salarié au sens du Code de commerce (art. L. 225-102) exclut les actions attribuées gratuitement en vertu des Plans LTI antérieurs à 2016 (en l'absence de modification des statuts pour les inclure) et s'élève, au 31/12/2023, à 4 870 934 actions et 9 188 903 droits de vote, soit 2,32 % du capital et 3,03 % des droits de vote exerçables.

(e) Par décision du Conseil d'administration du 7 mars 2023 ayant pris effet le 13 mars 2023, le capital a été réduit par annulation de 3 201 169 actions propres représentant environ 1,5 % du capital social au 31/12/2022.

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas de titre donnant accès au capital de la Société.

### 13.2 Réserves et report à nouveau

	31/12/22	Affectation du résultat 2022	Solde du dividende 2022	Acompte sur dividende 2023	31/12/23
Réserve légale	64,0	—	—	—	64,0
Réserve indisponible	8,3	—	—	—	8,3
Réserve ordinaire	128,9	—	—	—	128,9
Autres réserves	0,3	—	—	—	0,3
Report à nouveau	1 995,3	1 122,8	(467,9)	(165,6)	2 484,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 196,8</b>	<b>1 122,8</b>	<b>(467,9)</b>	<b>(165,6)</b>	<b>2 686,1</b>

Au titre de l'exercice 2022, Thales a distribué 615,2 M€ de dividendes (soit 2,94€ par action) dont 147,3 M€ d'acompte sur dividende en décembre 2022, et 467,9 M€ de solde versé en juin 2023.

Au titre de l'exercice 2023, Thales a distribué, en décembre 2023, un acompte sur dividende de 165,6 M€.

## Note 14. Actions propres

### 14.1 Principes comptables

Thales opère sur ses propres actions dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale au Conseil d'administration.

Celles-ci sont comptabilisées et évaluées à chaque clôture en fonction de leur affectation :

- les actions propres non affectées sont inscrites en autres titres immobilisés à leur coût d'acquisition. Lors de la clôture, une dépréciation est le cas échéant constituée si la valeur comptable est devenue supérieure à leur valorisation au cours moyen de bourse du mois de décembre ;
- les actions propres affectées à un plan d'attribution d'actions gratuites et à l'actionariat salarié sont inscrites en valeurs mobilières de placement, soit à leur coût d'acquisition si les actions ont été affectées dès l'origine au plan, soit à leur valeur nette comptable à la date de leur reclassement si elles ont été affectées au plan postérieurement à leur acquisition.

Ces actions ne sont pas évaluées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés. Ainsi :

- les actions attribuées aux salariés de Thales (société mère) font l'objet d'une provision pour charges constatée au passif, linéairement sur la durée du plan (soit 48 mois). Les plans non couverts par des actions attribuées font l'objet également de la constitution d'une provision au passif ;
- les actions attribuées aux autres salariés du Groupe sont maintenues au coût historique dans la mesure où elles sont destinées à être refacturées aux filiales concernées, pour ce même montant.

### 14.2 Évolution des actions propres

#### Évolution en nombre

	2023			2022		
	Actions propres cessibles librement	Actions propres affectées à des plans	Total actions propres	Actions propres cessibles librement	Actions propres affectées à des plans	Total actions propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 277 303</b>	<b>—</b>	<b>3 277 303</b>	<b>456 711</b>	<b>36 464</b>	<b>493 175</b>
Achat dans le cadre du contrat de liquidité	591 432	—	591 432	735 314	—	735 314
Cession dans le cadre de liquidité	(621 129)	—	(621 129)	(781 117)	—	(781 117)
Cession aux salariés (plan d'actionariat)	—	—	—	—	(36 106)	(36 106)
Achat dans le marché	3 713 535	—	3 713 535	2 995 104	—	2 995 104
Livraison d'actions gratuites	(218 186)	—	(218 186)	(129 067)	—	(129 067)
Réduction de capital	(3 201 169)	—	(3 201 169)	—	—	—
Actions reclassées	—	—	—	358	(358)	—
<b>Variation nette</b>	<b>264 483</b>	<b>—</b>	<b>264 483</b>	<b>2 820 592</b>	<b>(36 464)</b>	<b>2 784 128</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3 541 786</b>	<b>—</b>	<b>3 541 786</b>	<b>3 277 303</b>	<b>—</b>	<b>3 277 303</b>

#### Évolution en valeur

Actions propres cessibles librement	2023	2022
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>382,3</b>	<b>34,7</b>
Achat dans le cadre du contrat de liquidité	78,4	74,0
Cession dans le cadre de liquidité	(81,3)	(73,8)
Achat dans le marché	496,0	356,1
Livraison d'actions gratuites	(18,5)	(8,7)
Réduction de capital	(380,6)	—
<b>Au 31 décembre</b>	<b>476,3</b>	<b>382,3</b>
Dépréciation	—	—
<b>Net au 31 décembre</b>	<b>476,3</b>	<b>382,3</b>
Cours moyen de l'action en décembre	135,97 €	120,20 €
<b>Coût des plans en cours (Part Thales SA)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Provision actions gratuites (Note 17.2)	(20,9)	(15,6)
<b>Actions propres affectées à des plans</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>—</b>	<b>3,0</b>
Cession aux salariés (plan d'actionariat)	—	(3,0)
<b>Au 31 décembre <sup>(a)</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>

(a) Actions destinées aux salariés britanniques dans le cadre du plan d'actionariat salarié.

## Note 15. Plans d'attribution aux salariés/d'options aux salariés

Au 31 décembre 2023, sont en vigueur :

- 1 185 575 actions gratuites ;
- 454 500 phantom shares, réglables en trésorerie à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans.

Tous ces plans sont soumis à des conditions de performance internes sur les trois exercices qui suivent leur date d'attribution. Leurs caractéristiques sont décrites dans la section 6.2 du Document d'enregistrement universel 2023.

Il n'y a plus de stocks options exerçables, le dernier plan ayant expiré en septembre 2021.

### 15.1 Attribution d'actions gratuites

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Cours de l'action à la date d'octroi	Solde d'actions gratuites au 31/12/22 <sup>(a)</sup>	Actions attribuées en 2023	Actions annulées en 2023	Actions livrées en 2023	Solde d'actions gratuites au 31/12/23
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	138,55 €	—	286 010	(310)	—	285 700
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	116,00 €	267 485	—	(8 450)	(195)	258 840
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	86,04 €	297 010	—	(6 840)	(850)	289 320
24/11/2020	du 24/11/2020 au 24/11/2024	79,60 €	361 785	—	(9 140)	(930)	351 715
25/09/2019	du 25/09/2019 au 25/09/2023	104,50 €	223 483	—	(10 481)	(213 002)	—
							<b>1 185 575</b>

(a) Après ajustements.

### 15.2 Attribution de phantom shares indexées sur la valeur de l'action Thales

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Solde de phantom shares au 31/12/22 <sup>(a)</sup>	Phantom shares attribuées en 2023	Phantom shares annulées en 2023	Phantom shares livrées en 2023	Solde des phantom shares au 31/12/23
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	—	87 870	(785)	—	87 085
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	83 600	—	(3 285)	—	80 315
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	97 980	—	(1 760)	—	96 220
24/11/2020	du 24/11/2020 au 24/11/2024	196 210	—	(4 580)	(750)	190 880
25/09/2019	du 25/09/2019 au 25/09/2023	128 164	—	(5 580)	(122 584)	—
						<b>454 500</b>

(a) Après ajustements.

## Note 16. Stock, créances et dettes

### 16.1 Stock

À fin 2023, les stocks incluent des travaux dans le cadre des activités immobilières ou de recherche de la Société.

### 16.2 Créances et dettes – Principes comptables

Les dettes et créances commerciales libellées en devises sont revalorisées au cours de clôture.

Thales (société mère) couvre, pour le compte de ses filiales, les risques de change associés à des contrats ou des opérations commerciales courantes.

Les décalages temporaires de trésorerie entre les sommes reçues/versées aux filiales et les encaissements/décaissements de Thales vis-à-vis des banques dans le cadre de la gestion des dérivés de change sont comptabilisés au bilan au sein du poste « Différence de conversion et régularisation de change », en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture.

## 16.3 Créances et dettes par nature

	31/12/23			31/12/22
	Brut	Provision	Net	Net
<b>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</b>	<b>1,1</b>	<b>—</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Clients et effets à recevoir</b>	<b>275,4</b>	<b>(1,4)</b>	<b>274,0</b>	<b>206,1</b>
<b>Autres créances</b>	<b>325,3</b>	<b>(3,7)</b>	<b>321,6</b>	<b>240,7</b>
État, impôt sur les sociétés	94,2	—	94,2	90,8
Créances fiscales et sociales	42,7	—	42,7	43,4
Autres <sup>(a)</sup>	188,4	(3,7)	184,7	106,5
<b>TOTAL</b>	<b>601,8</b>	<b>(5,1)</b>	<b>596,7</b>	<b>446,9</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commande</b>	<b>34,4</b>	<b>—</b>	<b>34,4</b>	<b>29,3</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>213,7</b>	<b>—</b>	<b>213,7</b>	<b>96,1</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>307,4</b>	<b>—</b>	<b>307,4</b>	<b>336,2</b>
Dettes fiscales vis-à-vis des filiales intégrées	69,1	—	69,1	105,3
Dettes fiscales hors IS et sociales	117,4	—	117,4	109,7
Autres <sup>(b)</sup>	120,9	—	120,9	121,2
<b>TOTAL</b>	<b>555,5</b>	<b>—</b>	<b>555,5</b>	<b>461,6</b>

(a) Incluant les charges constatées d'avance (franchises de loyers) et diverses opérations gérées par la Direction de la Trésorerie du Groupe.

(b) Incluant les franchises de loyers et diverses opérations gérées par la Direction de la Trésorerie du Groupe.

## 16.4 Échéancier des créances et des dettes au 31 décembre 2023

	Net	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1,1	1,1	—	—
Clients et effets à recevoir	274,0	274,0	—	—
Autres créances	321,6	306,6	11,1	3,9
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>596,7</b>	<b>581,7</b>	<b>11,1</b>	<b>3,9</b>
Avances et acomptes reçus sur commande	34,4	34,4	—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213,7	213,7	—	—
Autres dettes	307,4	245,3	49,6	12,5
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>555,5</b>	<b>493,4</b>	<b>49,6</b>	<b>12,5</b>

## Note 17. Provisions pour risques & charges

### 17.1 Principes comptables

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Il s'agit essentiellement des provisions suivantes :

#### Provisions pour retraite et autres avantages au personnel

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe). Certains cadres dirigeants du Groupe bénéficient par ailleurs d'un régime de retraite supplémentaire.

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

La Société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- la charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre projeté et réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier ;
- l'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

## Provisions pour risques filiales

Les titres de participation détenus par Thales sont évalués à chaque clôture et dépréciés le cas échéant. Lorsque les titres sont intégralement dépréciés et que la quote-part de Thales dans les capitaux propres de la filiale ou participation devient négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

## Provisions pour restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation de la Société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la Société n'attende plus de contrepartie de ces coûts.

## 17.2 Détail des provisions

	31/12/22	Dotations	Reprises	31/12/23
Retraite et autres avantages au personnel (Note 17.3)	100,2	19,9	(7,8)	112,3
Risques filiales	18,2	1,2	(2,8)	16,6
Restructurations	1,4	0,1	(0,6)	0,9
Actions gratuites	15,6	10,4	(5,1)	20,9
Autres	69,3	28,3	(18,4)	79,2
<b>TOTAL</b>	<b>204,7</b>	<b>59,9</b>	<b>(34,7)</b>	<b>229,9</b>

## 17.3 Retraite et autres avantages au personnel

Les provisions constatées au bilan s'analysent de la manière suivante :

	2023		
	Retraite	Autres avantages	Total
<b>Provision au 31 décembre 2022</b>	<b>(96,8)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(100,2)</b>
<b>Reprise nette aux provisions, dont :</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(12,1)</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice :			
Charge financière :			
● Intérêts nets	(3,4)	(0,1)	(3,5)
● Gains (pertes) actuariels	(7,6)	0,2	(7,4)
Prestations et contributions versées	2,8	0,2	3,0
Modification de régime	—	—	—
Autres	0,1	(0,2)	(0,1)
<b>Provision au 31 décembre 2023</b>	<b>(108,8)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(112,3)</b>
<b>Dont :</b>			
● Engagements	(151,2)	(3,5)	(154,7)
● Placements	42,4	—	42,4

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	31/12/23	31/12/22
Taux d'actualisation	3,12 %	3,71 %
Taux d'inflation	2,22 %	2,35 %

## Note 18. Risques juridiques

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, ayant eu au cours des 12 derniers mois ou susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## Note 19. Engagements hors bilan

### 19.1 Avals et cautions

<b>Engagements donnés</b>	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Garanties données par Thales dans le cadre de contrats commerciaux signés par les entités opérationnelles	12 553,0	10 915,7
Garanties données aux banques pour des facilités accordées aux filiales	5 501,4	4 439,7
Contre-garantie donnée aux <i>trustees</i> pour couvrir les obligations de pensions de Thales au Royaume-Uni	70,7	1 095,6
Autres garanties données à des filiales du Groupe	651,6	675,0
Autres garanties données	432,4	436,3
<b>Total</b>	<b>19 209,1</b>	<b>17 562,3</b>
Dont, relatifs aux filiales directes de Thales (note 23)	4 351,7	5 002,1
Dont, relatifs aux autres filiales du Groupe	14 616,9	12 319,4
Dont relatifs aux participations directes et indirectes	240,5	240,8

<b>Engagements reçus</b>	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Abandons de créance consentis avec clause de retour à meilleure fortune à des entreprises liées	–	4,3

### 19.2 Engagements de location immobilière

	<b>31/12/23</b>	<b>31/12/22</b>
Contrats de location simple	801,5	856,9
à moins d'un an	118,9	120,4
de un à cinq ans	390,3	389,0
à plus de cinq ans	292,3	347,5

## Note 20. Risques de marché

### 20.1 Principes comptables

La Direction de la Trésorerie et des Financements de Thales (société mère) opère sur les marchés financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt et de change du groupe Thales.

#### Instruments dérivés de taux

Thales utilise des instruments dérivés de taux pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt. Ces instruments étant qualifiés en couverture, les résultats correspondants sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert.

#### Instruments dérivés de change

Thales couvre les risques de change nés d'offres commerciales de filiales soumise dans une devise différente de la devise principale de production.

Lorsque l'élément couvert possède une probabilité suffisante de réalisation, les dérivés de change souscrits par Thales auprès de contreparties bancaires sont qualifiés à la comptabilité de couverture. Les gains et les pertes sur les dérivés bancaires sont alors comptabilisés en résultat au même rythme que les gains et pertes réalisés sur les garanties offertes accordées aux filiales, en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture. Les primes d'options de change sont amorties en résultat de manière linéaire sur la durée de la couverture.

Lorsque l'élément couvert ne possède pas une probabilité suffisante de réalisation, les dérivés de change sont qualifiés de position ouverte isolée. Dans ce cas, la valeur de marché du dérivé est comptabilisée au bilan en contrepartie d'un compte d'attente également au bilan. Une provision est constatée en cas de valorisation négative. Cette valorisation prend en compte l'engagement de Thales vis-à-vis des filiales opérationnelles au titre de ces offres.

Thales couvre, pour le compte de ses filiales, les risques de change associés à des contrats fermes et des opérations commerciales courantes. Dans ce cadre, Thales garantit à ses filiales opérationnelles des cours de change spécifiques à chaque transaction et retourne sa position en souscrivant des dérivés de change auprès de contreparties bancaires. Les gains et pertes sur les dérivés bancaires sont comptabilisés en résultat au même rythme que les gains et pertes réalisés sur les garanties accordées aux filiales, en application du principe de symétrie applicable aux opérations de couverture.

Thales couvre les risques de change liés à la centralisation de la trésorerie. Les gains et pertes sur les dérivés de change sont compensés par les gains ou pertes résultant de la réévaluation des comptes courants et prêts/emprunts en devises couverts, à l'exception du report/déport du dérivé, qui est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

## 20.2 Gestion du risque de taux

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société détient les instruments dérivés décrits ci-après. Tous ces instruments sont qualifiés en couverture.

Instruments dérivés de taux	31/12/23		31/12/22	
	Nominal	Valeur de marché	Nominal	Valeur de marché
<b>Swaps payeurs taux variable</b>				
● swaps adossés à l'emprunt obligataire 2023	—	—	400,0	(4,0)
● swaps adossés aux NEU CP	1 700,0	(0,5)	512,0	(0,6)
<b>Swaps payeurs taux fixe</b>				
● swaps de refixation/emprunt obligataire 2023	—	—	400,0	3,2
● swaps de pré-couverture de l'emprunt obligataire 2024 <sup>(a)</sup>	—	(0,5)	—	(1,0)
● swap payeur taux fixe adossé à un prêt	—	—	—	—

(a) Swaps de 500 M€ mis en place préalablement à l'émission, retournés à la date d'émission (avril 2018).

## 20.3 Gestion du risque de change

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les instruments dérivés souscrits par Thales auprès des banques sont les suivants :

	31/12/23					31/12/22	
	USD	GBP	Autres	Total	Valeur de marché	Total	Valeur de marché
<b>Couvertures d'offres et opérations commerciales :</b>							
Ventes à terme de devises	3 374,5	1 115,8	1 857,7	6 348,0	19,5	6 834,5	(42,4)
Achats à terme de devises	1 640,2	992,8	2 082,6	4 715,6	—	4 209,4	—
Options vendeuses de devises (call et put)	—	—	—	—	—	40,2	—
Options acheteuses de devises (call et put)	27,2	—	—	27,2	1,3	138,5	3,0
<b>Couvertures liées à la centralisation de trésorerie :</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	1 366,4	1 052,9	304,3	2 723,5	(55,9)	2 005,8	(116,2)
Swaps de change acheteurs de devises	27,2	1 201,5	759,9	1 988,5	—	1 631,2	—
<b>Couvertures d'Acquisition</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	—	—	—	—	(13,2)	—	—
Swaps de change acheteurs de devises	411,8	—	—	411,8	—	—	—
Options vendeuses de devises (call et put)	289,6	—	—	289,6	—	—	—
Options acheteuses de devises (call et put)	1 556,6	—	—	1 556,6	(4,8)	—	—

En parallèle, Thales a accordé à ses filiales opérationnelles, dans le cadre de contrats fermes ou d'opérations commerciales courantes, des garanties de change « miroir ».

Par ailleurs, Thales a accordé à ses filiales opérationnelles des garanties de change dans le cadre d'offres commerciales, ces garanties étant conditionnées à l'obtention des contrats.



## Note 21. Parties liées

### 21.1 Définition

Les parties liées du Groupe sont les suivantes : les actionnaires de Thales société mère (notamment l'État français et Dassault Aviation), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants.

### 21.2 Accords conclus avec les actionnaires de Thales

La section 6.2.3.3 du Document d'enregistrement universel 2023 décrit les principales dispositions relatives au pacte d'actionnaires régissant les relations entre l'État français (le « Secteur Public ») et Dassault Aviation (le « Partenaire Industriel ») au sein de Thales, à la

convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux ainsi qu'à la convention spécifique liant l'État et Thales.

### 21.3 Accords conclus avec Naval Group

Depuis décembre 2011, Thales détient 35 % du capital de la société Naval Group, filiale contrôlée conjointement avec l'État.

l'articulation de l'activité des deux groupes dans le domaine naval (accès au marché, R&D, achats).

Thales et Naval Group ont par ailleurs signé un accord de coopération industriel et commercial qui a pour vocation d'optimiser

### 21.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et au Comité exécutif se décomposent comme suit :

	2023	2022
<b>Avantages à court terme :</b>		
• Rémunérations fixes	6,4	6,0
• Rémunérations variables	7,8	5,8
• Indemnités de départ	—	—
• Charges sociales patronales	5,4	4,7
• Jetons de présence	0,6	0,6
<b>Autres avantages :</b>		
• Avantages postérieurs à l'emploi	2,4	3,1

En cas d'entrée ou de sortie au sein du Comité Exécutif en cours d'année, les rémunérations prises en compte dans le tableau ci-dessus sont celles correspondant à la période de présence au sein de cet organe.

Au 31 décembre 2023, la part des membres du Comité Exécutif dans les engagements de retraite (Note 17.3) s'élève à 12,1 M€.

## Note 22. Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe n'a pas connaissance d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

## Note 23. Filiales et participations

(en millions)

		Données de la Société (en devise locale)				Contribution des filiales et participations aux comptes de Thales (EUR)									
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Titres (valeur brute)	Titres (valeur nette)	Pourcentage du capital détenu	Prêts et avances consentis par Thales et non encore remboursés	Créances	Dettes	Cautions et avals donnés par Thales	Dividendes encaissés par Thales au cours de l'exercice		
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales ou participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société</b>															
<b>1. Filiales</b>															
	GEMALTO B.V	EUR	20,8	104,1	88,6	2 795,2	4 762,4	4 762,4	100 %	€	—	450,0	356,8	0,0	—
	THALES USA INC	USA	75,2	-142,0	4 107,4	388,4	4 173,3	4 173,3	100 %	€	—	230,80	0,0	1 131,2	—
	THALES HOLDING UK PLC	GBP	0,0	-6,5	726,8	389,5	2 571,7	1 870,1	100 %		506,30	532,00	7,6	—	—
	CENTELEC UK LTD	EUR	0,0	7,7	1 810,0	0,0	1 810,0	1 810,0	100 %		—	—	321,6	—	—
	THALES AVS FRANCE SAS	EUR	1 657,3	305,4	213,1	169,0	1 016,0	1 016,0	93 %		—	—	832,8	360,2	105,5
	THALES DMS FRANCE SAS	EUR	2 110,5	365,1	122,2	80,0	802,6	802,6	100 %		—	—	3 290,3	1 323,0	584,3
	THALES IAS FRANCE SAS	EUR	2 082,2	216,5	199,8	307,3	754,9	754,9	100 %		—	0,1	1 557,7	108,4	410,5
	THALES ALENIA SPACE SAS	EUR	0,0	33,3	918,0	563,1	683,1	683,1	67 %		—	—	—	—	90,2
	THALES COMMUNICATION & SECURITE NUMERIQUES SA	EUR	0,0	370,0	669,5	173,4	590,8	590,8	82 %		—	7,0	314,6	—	190,7
	THALES DEUTSCHLAND GMBH	EUR	334,7	-17,4	27,1	282,8	545,0	545,0	100 %		—	—	544,9	15,4	—
	THALES INTERNATIONAL SAS	EUR	0,0	48,4	313,0	44,4	398,5	398,5	100 %		—	9,9	—	6,0	20,7
	AVIMO GROUP Ltd	SGD	0,0	1,9	56,4	-0,1	250,7	102,2	100 %		—	—	36,2	—	0,7
	THALES SERVICES NUMERIQUES SAS	EUR	603,3	30,9	1,5	240,2	237,4	237,4	100 %		—	—	59,6	0,1	41,0
	THALES NETHERLAND BV	EUR	587,0	54,6	29,5	216,5	235,2	235,2	99 %		—	—	395,9	125,3	9,5
	THALES DIGITAL FACTORY	EUR	29,7	-0,3	40,1	-7,9	155,7	0,0	100 %		—	19,6	—	—	—
	THALES UNDERWATER SYST NV	EUR	0,0	0,2	4,5	4,1	129,2	8,9	100 %		—	—	—	420,0	—
	SIFELEC	EUR	0,0	0,8	38,3	4,5	113,8	113,8	100 %		—	—	33,1	—	—
	THALES EUROPE SAS	EUR	0,0	74,4	23,2	17,3	88,2	85,2	100 %		—	152,6	—	—	—
	THALES HOLDING NORWAY AS	NOK	0,0	105,1	419,8	-187,0	77,1	77,1	100 %		—	—	13,8	—	—
	THALES CORPORATE VENTURES SAS	EUR	0,0	0,4	15,0	8,5	73,3	15,3	100 %		—	—	2,6	—	—
	THALES CANADA INC	CAD	307,2	14,1	20,8	14,6	63,6	63,6	100 %		—	16,7	119,0	299,9	11,4
	THALES BELGIUM S.A.	EUR	154,0	15,8	31,9	-3,4	53,2	53,2	100 %		—	—	67,4	150,1	6,7
	THALES SESO SAS	EUR	15,2	-0,8	0,4	9,6	40,5	0,0	100 %		—	7,7	0,1	—	—
	THALES IMMOBILIER GROUPE	EUR	0,0	1,7	20,0	14,2	40,0	35,9	100 %		—	98,0	—	—	3,4
	THALES GLOBAL SERVICES SAS	EUR	874,3	0,8	0,5	24,1	33,4	6,1	100 %		—	144,0	—	0,3	—
	THALES SUISSE SA	CHF	33,0	25,8	40,0	16,2	26,4	26,4	100 %		—	3,2	1,2	64,8	11,5
	CMT MEDICAL TECHNOLOGIES LTD	USD	12,4	-2,1	1,0	23,5	21,8	20,3	100 %		—	0,6	—	—	—
	THALES COMMUNICATIONS Ltda	BRL	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	0,0	100 %		—	—	—	—	—
<b>Total des filiales</b>							<b>19 758,8</b>	<b>18 487,3</b>			<b>506,3</b>	<b>1 672,2</b>	<b>7 955,2</b>	<b>4 004,7</b>	<b>1 486,1</b>
<b>2. Participations</b>															
	NAVAL GROUP	EUR	4 265,6	260,7	563,0	476,4	833,7	833,7	35 %		—	—	—	—	59,1
	TELESPAZIO SpA	EUR	701,2	42,7	50,0	232,6	89,8	89,8	33 %		8,9	—	—	—	11,2
	ELETRONICA SPA	EUR	—	34,1	—	97,6	26,7	26,7	33 %		—	—	—	—	4,4
	LYNRED	EUR	219,1	8,5	6,0	175,6	26,4	26,4	50 %		—	—	—	—	—
	UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS HOLDING	EUR	—	—	33,9	16,1	24,3	24,3	50 %		—	—	—	—	—
<b>Total des participations</b>							<b>1 000,9</b>	<b>1 000,9</b>			<b>8,9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>74,7</b>
<b>TOTAL (A)</b>							<b>20 759,7</b>	<b>19 488,2</b>			<b>515,2</b>	<b>1 672,2</b>	<b>7 955,2</b>	<b>4 004,7</b>	<b>1 560,8</b>
<b>B. Renseignements détaillés concernant les autres filiales ou participations</b>															
<b>1. Filiales non reprises au paragraphe A</b>															
Filiales françaises						12,3	7,0			—	22,2	7,1	—	0,8	
Filiales étrangères						0,7	0,1			—	—	—	—	—	
<b>Total</b>						<b>13,0</b>	<b>7,1</b>			<b>—</b>	<b>22,2</b>	<b>7,1</b>	<b>—</b>	<b>0,8</b>	
<b>2. Participations non reprises dans le paragraphe A</b>															
Dans des sociétés françaises						26,7	23,7			—	—	—	—	—	
Dans des sociétés étrangères						20,2	12,8			—	36,7	4,3	347,0	—	
<b>Total</b>						<b>46,9</b>	<b>36,5</b>			<b>—</b>	<b>36,7</b>	<b>4,3</b>	<b>347,0</b>	<b>—</b>	
<b>TOTAL (B)</b>						<b>59,9</b>	<b>43,6</b>			<b>—</b>	<b>58,9</b>	<b>11,4</b>	<b>347,0</b>	<b>0,8</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (A + B)</b>						<b>20 819,6</b>	<b>19 531,8</b>			<b>515,2</b>	<b>1 731,1</b>	<b>7 966,6</b>	<b>4 351,7</b>	<b>1 561,6</b>	
<b>Informations relatives aux entreprises liés</b>															
Filiales directes de Thales (A)									515,2	1 672,2	7 955,2	4 004,7	1 560,8		
Filiales directes de Thales (B)									—	22,2	7,1	—	0,8		
Autres filiales du Groupe									—	58,9	11,4	347,0	0,8		

**Prises de participation et franchissements de seuils dans des sociétés françaises  
au cours de l'exercice 2022 et 2023**

Pourcentage de détention Investissement	Au 31/12/22					Au 31/12/23				
	> 5 %	> 20 %	> 33 %	> 50 %	> 66 %	> 5 %	> 20 %	> 33 %	> 50 %	> 66 %
<b>1. En augmentation</b>										
196 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
197 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
198 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
199 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
200 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Centelec UK Ltd	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
<b>2. En diminution</b>										
196 Centelec SAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100 %
Thales Avionics Electrical Systems SAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100 %
199 Centelec SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Crystal SAS	—	—	—	—	100 %	—	—	—	—	—
Thales Cloud Securise	—	—	—	—	95 %	—	—	—	—	—

## Note 24. Informations sur les succursales existantes (article L. 232-1, II du Code de commerce)

Au 31 décembre 2023, la société Thales a un établissement secondaire enregistré en France au RCS et listé dans le Kbis de la Société.

### 7.2.2.6 Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	640,0	640,1	640,2	640,2	630,6
Nombre des actions ordinaires existantes	213 317 506	213 365 958	213 411 309	213 411 309	210 210 140
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription d'actions	93 803	43 305	0	0	0
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	252,5	237,8	245,2	248,0	248,4
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	479,9	462,7	450,3	1 046,2	1 345,5
Impôt sur les bénéfices	43,1	78,9	50,3	7,0	30,4
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	501,9	509,3	452,2	1 122,8	1 307,0
Résultat distribué	127,3	374,7	543,6	615,2	165,6 <sup>(a)</sup>
<b>3. Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,45	2,54	2,35	4,93	6,55
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,35	2,39	2,12	5,26	6,22
Dividende net attribué à chaque action	0,60	1,76	2,56	2,94	0.80 <sup>(b)</sup>
<b>4. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice, dont :	876	873	849	873	906
● Ingénieurs et cadres	790	792	779	812	848
● Techniciens & agents de maîtrise	86	81	70	61	58
Frais de personnel, dont :	232,1	212,7	222,4	241,2	258,4
● Masse salariale de l'exercice	165,0	151,5	156,6	170,9	184,8
● Sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	67,1	61,2	65,8	70,3	73,6

2019 : Capital porté de 639 312 243,0 € à 639 952 518,0 € suite à une augmentation de capital.

2020 : Capital porté de 639 952 518,0 € à 640 097 874,0 € suite à une augmentation de capital.

2021 : Capital porté de 640 097 874,0 € à 640 233 927,0 € suite à une augmentation de capital.

2022 : Capital identique à fin 2021.

2023 : Capital porté de 640 233 927 € à 630 630 420 € suite à une réduction de capital.

(a) Acompte sur dividende.

(b) Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale du 15 mai 2024.